



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 075 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 17 octobre 2017

—
Président

M. Robert Oliphant

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mardi 17 octobre 2017

• (0850)

[Traduction]

Le président (M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à cette 75^e séance du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Nous examinons aujourd'hui l'ordre de référence reçu en novembre concernant une étude sur l'immigration au Canada atlantique, connue sous le nom de la motion M-39.

Les témoins d'aujourd'hui comparaissent afin de nous apporter leur expérience et de nous faire part de leurs opinions sur une question plutôt critique et importante, soit comment attirer des immigrants dans le Canada atlantique et les inciter à y rester.

Pour l'occasion, deux de nos témoins se joindront à nous par vidéoconférence, et M. Poschmann, est ici avec nous.

Je vais d'abord laisser la parole aux témoins qui participent par vidéoconférence — les membres du Comité viendront à me connaître —, car je sais qu'il nous arrive parfois de perdre le contact avec les témoins.

M. Dykstra, de la Fédération canadienne de l'agriculture, sera le premier à s'exprimer. Monsieur, vous avez la parole pour environ sept minutes.

M. Reint-Jan Dykstra (directeur, Fédération canadienne de l'agriculture): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître afin de parler de l'immigration au Canada atlantique. En tant que représentant de la Fédération canadienne de l'agriculture et immigrant, je suis heureux de pouvoir discuter de l'importance d'un système d'immigration efficace pour l'agriculture et les communautés rurales canadiennes.

La FCA est la plus importante organisation agricole générale du Canada représentant 200 exploitations agricoles familiales. Le secteur agroalimentaire du Canada apporte 108 milliards de dollars au PIB du Canada et emploie un Canadien sur huit.

Dans le cadre de son dernier budget, le gouvernement du Canada a ciblé l'agriculture comme étant un secteur clé. Il souhaite faire en sorte que des exportations du secteur agroalimentaire atteignent 75 milliards de dollars d'ici 2025. Cette croissance ne sera possible que si le secteur agroalimentaire se maintient et remédie à la pénurie chronique de main-d'oeuvre qui le freine.

Dans le cadre d'une étude menée en 2015, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture a dénombré 59 000 postes vacants dans le secteur agricole canadien — un taux de 7 % — et estime que le nombre de postes vacants atteindra 114 000 d'ici 2025, et ce, malgré une augmentation des salaires et une baisse du taux de chômage dans le secteur.

Ces postes vacants entraînent chaque année des pertes de 1,5 milliard de dollars en ventes et viennent compliquer le transfert des exploitations agricoles à la prochaine génération. L'agriculteur moyen a plus de 55 ans. L'accès incertain à la main-d'oeuvre et un bassin plus petit d'employés qualifiés rendent plus difficile la recherche de la prochaine génération d'agriculteurs. Selon certaines estimations, plus de 50 milliards de dollars d'actifs agricoles doivent être transférés au cours de la prochaine décennie. Il est donc essentiel de trouver les bonnes personnes pour poursuivre les activités agricoles et assurer la croissance continue du secteur.

C'est à cet égard que l'immigration est cruciale pour l'avenir de notre industrie.

J'aimerais d'abord vous raconter brièvement mon histoire afin de vous donner une meilleure idée de mon point de vue. Mes parents, mon frère et moi sommes arrivés au Canada en 1979 après avoir examiné de nombreuses options en Europe. Les Pays-Bas étaient trop petits pour permettre à trois familles d'élargir leur champ d'activité. Au Canada, nous avons commencé avec une exploitation agricole de 30 vaches pour la production laitière. Aujourd'hui, ma conjointe, Bethany, trois de nos quatre fils et moi avons trois exploitations agricoles et 300 vaches et employons quatre employés à temps plein. Nous avons de l'expérience en matière d'embauche et savons que ce n'est pas facile.

Pour bon nombre d'agriculteurs au pays, l'incapacité continue à recruter des travailleurs canadiens les pousse à se tourner vers l'étranger. Souvent, cela demande un accès à des travailleurs internationaux en dernier recours lorsque les efforts poussés pour trouver des travailleurs canadiens n'apportent pas les résultats escomptés. Cette situation se produit pour plusieurs raisons.

L'agriculture se fait principalement dans les régions éloignées du Canada. Cela limite la disponibilité de la main-d'oeuvre locale, puisque les populations rurales continuent de stagner et, dans bien des cas, de diminuer.

Le Nouveau-Brunswick, là où je suis installé, en est un bel exemple. Depuis 2011, la population de la province a diminué de 0,5 %. Au cours des cinq années précédentes, la population de la province a augmenté de 2,9 %, mais cette croissance n'était pas équilibrée à l'échelle de la province. Alors que certaines villes et certains villages dans le sud du Nouveau-Brunswick ont connu un taux de croissance dans les deux chiffres, le taux de croissance des communautés moins peuplées dans le Nord a continué de baisser. Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait aux jeunes, alors que bon nombre d'entre eux quittent la province pour poursuivre leurs études postsecondaires et ne reviennent pas, ce qui pose un problème important pour les exportations agricoles.

Jumelées au caractère périssable et saisonnier des produits, le fait que les régions soient éloignées créent un environnement de travail extrêmement difficile.

C'est la raison pour laquelle la FCA appuie le financement d'un Plan d'action canadien sur la main-d'oeuvre du secteur agricole et agroalimentaire, une stratégie à volets multiples visant à améliorer l'accès à notre main-d'oeuvre intérieure grâce à une initiative nationale de carrière, tout en améliorant également l'accès aux travailleurs internationaux et aux nouveaux Canadiens.

Pour l'heure, la seule option qui s'offre aux agriculteurs lorsque des travailleurs canadiens ne sont pas disponibles, c'est de se tourner vers les travailleurs étrangers, à la fois pour les emplois saisonniers et les emplois permanents à temps plein. Même si environ 50 % des emplois du secteur agricole sont annuels, il n'y a aucune voie claire vers la résidence permanente, puisque les besoins du secteur en matière de compétences et de main-d'oeuvre ne constituent pas une priorité des programmes d'immigration canadiens. L'Entrée express vise les candidats hautement qualifiés, malgré les besoins alarmants du secteur agroalimentaire en matière de travailleurs qui sont généralement considérés comme étant moins spécialisés ou semi qualifiés. Même si certains employés du secteur de la transformation alimentaire sont arrivés au pays grâce à l'Entrée express, leurs chances d'obtenir la résidence permanente ont été réduites en 2016 lorsque la valeur des offres d'emploi dans le secteur est passée de 500 points à seulement 60 points. Si l'on ajoute à cela les autres compétences requises, toutes chances de faire venir des travailleurs du secteur agricole ou agroalimentaire par l'entremise de ce programme ont été perdues.

Parallèlement, les programmes des candidats des provinces varient considérablement d'une province à l'autre. Certains sont ouverts aux travailleurs du secteur agricole, mais la plupart n'offrent aucune voie vers la résidence permanente dans notre secteur. La FCA encourage fortement le Comité à élargir son analyse à l'échelle du pays, car les problèmes d'immigration auxquels sont confrontées les régions rurales du Canada atlantique ont un impact sur l'ensemble de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

• (0855)

Concernant le Projet pilote d'immigration au Canada atlantique, l'accès à des ouvriers agricoles polyvalents — des emplois de niveau C, selon la CNP — constitue l'un des besoins de main-d'oeuvre les plus pressants. Bien qu'ils soient admissibles à participer au projet pilote, en raison d'un manque d'information, les employés d'exploitations agricoles ne sont pas au rendez-vous, car les mesures de sensibilisation des provinces se concentrent sur les emplois spécialisés.

Il est également difficile pour les agriculteurs de trouver des ouvriers agricoles d'expérience qui satisfont aux exigences linguistiques et en matière d'études, malgré un très grand nombre de candidats motivés et expérimentés. Même s'ils possèdent une vaste expérience dans le milieu agricole, bon nombre des ouvriers agricoles internationaux n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Parallèlement, même s'ils satisfont souvent aux exigences linguistiques relatives à l'écoute et à l'expression orale, rares sont ceux qui atteignent le niveau 4 en lecture et en écriture en raison de l'utilisation limitée de ces compétences dans bon nombre des milieux agricoles. La participation limitée des ouvriers agricoles est directement liée à ces problèmes.

Parallèlement, l'écart se creuse entre les nouveaux Canadiens et les possibilités d'emploi qui existent dans le secteur agricole et les régions rurales du Canada. Les services d'établissement sont principalement offerts dans les grands centres urbains, et de nombreux Canadiens, notamment les plus récents réfugiés, eux qui ont souvent des compétences en matière d'agriculture, ne sont pas informés de ces emplois dans le secteur agricole.

Afin de régler ces problèmes, la FCA propose ceci: premièrement, en raison des besoins importants de main-d'oeuvre de l'industrie, identifier l'agriculture comme une cible pour le projet pilote et une politique plus large d'immigration; deuxièmement, assouplir les critères d'admissibilité pour tenir compte des exigences uniques du secteur agricole en matière de compétences qui vont souvent au-delà de l'éducation traditionnelle, tout en accordant plus de temps aux candidats pour satisfaire aux critères linguistiques; et, troisièmement, mettre en oeuvre le Plan d'action canadien sur la main-d'oeuvre du secteur agricole et agroalimentaire à titre de carte routière à long terme pour remédier à la pénurie chronique de main-d'oeuvre dans le secteur agricole.

Le Canada doit disposer d'une stratégie d'immigration rurale à long terme afin que la politique d'immigration puisse capitaliser sur les possibilités d'emploi dans les régions. Cela commence par des projets pilotes, comme le Projet pilote d'immigration au Canada atlantique, mais il faut aussi appuyer davantage les projets pilotes et la recherche dirigés par l'industrie et jumeler les agences d'établissement et les intervenants du secteur agricole afin d'aider les nouveaux Canadiens à s'intégrer.

Merci de m'avoir écouté.

La vice-présidente (Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD)):
Merci beaucoup, monsieur Dykstra.

Nous entendrons maintenant M. Campbell qui participe par vidéoconférence.

Monsieur Campbell, vous avez la parole pour sept minutes.

M. David Campbell (président, Jupia Consultants Inc., à titre personnel): Merci.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de comparaître devant le Comité. Je suis le président d'une société privée d'experts-conseils en développement économique établie ici, au Nouveau-Brunswick. Auparavant, j'étais l'économiste en chef du Secrétariat du Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick. Dans ce rôle, j'ai passé beaucoup de temps à réfléchir à la question de l'immigration, à examiner les données et à tenter de comprendre quelle serait la meilleure voie à suivre. Nous avons exercé une certaine influence sur le Projet pilote d'immigration au Canada atlantique. À notre avis, beaucoup d'éléments de ce programme ont été un succès. Nous croyons que ce programme peut obtenir encore plus de succès.

Je sais que beaucoup de données vous ont été transmises. Je vais donc me concentrer sur quelques points que j'aimerais soulever et que vous avez peut-être déjà entendus.

Le premier concerne la contraction du marché du travail régional. Le nombre de travailleurs dans le marché du travail du Canada atlantique a atteint un sommet en 2012 et est en baisse depuis. Entre 2012 et 2016, il a perdu environ 29 000 travailleurs. Pendant ce temps, la population active au pays — soit le nombre de travailleurs ou de personnes à la recherche d'un emploi — a crû de 600 000 personnes.

En examinant attentivement ces données, on remarque que 624 000 immigrants admis se sont ajoutés à la main-d'oeuvre nationale, alors que le nombre de travailleurs nés au Canada a baissé de 27 000. Donc, il y a plus de travailleurs nés au Canada qui quittent le marché du travail chaque année qu'il y en a qui s'y joignent. Au pays, l'immigration nette compte pour l'ensemble de la croissance de la main-d'oeuvre.

Nous devons examiner la situation du Canada atlantique dans le contexte national. Si l'on examine les données relatives à la population âgée entre 25 et 44 ans, on remarque que la main-d'oeuvre dans le Canada atlantique a atteint un sommet en 1990 et qu'elle a perdu depuis 124 000 travailleurs.

Dans le document que je vous ai fait parvenir, j'établis une corrélation directe entre la croissance du PIB et la croissance de la main-d'oeuvre. Dans les années 1970 et 1980, des milliers de travailleurs se sont ajoutés à la main-d'oeuvre chaque année permettant aux entrepreneurs et industries de compter sur un talent suffisant pour élargir leurs activités et faire croître le PIB. En raison de la contraction de la main-d'oeuvre, la croissance du PIB du Nouveau-Brunswick a été de presque zéro. En fait, depuis 2009, la croissance annuelle moyenne du PIB s'élève à 0,3 %. La croissance du PIB du Nouveau-Brunswick a été presque nulle et le marché du travail a joué un rôle important à ce chapitre.

Je dirais qu'il s'agit probablement du plus important défi en matière de politiques publiques auquel le Canada atlantique a jamais été confronté. Toutes les autres initiatives, qu'il s'agisse de l'initiative de supergrappe et toutes les autres initiatives importantes lancées par les gouvernements provincial et fédéral, ne connaîtront aucun succès si nous n'arrivons pas à faire croître de nouveau le marché du travail.

Il s'agit d'un défi énorme. J'estime que le Nouveau-Brunswick devra accueillir environ 150 000 nouveaux travailleurs par l'entremise de l'immigration au cours des 15 à 20 prochaines années, du jamais vu depuis le milieu du XIX^e siècle. Nous n'avons ni l'expérience ni l'infrastructure nécessaires pour soutenir une telle croissance. Donc, les gouvernements fédéral, provincial et municipaux devront prendre cette question au sérieux et non seulement attirer de nouveaux immigrants pour satisfaire aux besoins de main-d'oeuvre, mais aussi faire tout en leur pouvoir pour qu'ils restent.

Le deuxième point que j'aimerais soulever avec vous concerne l'uniformisation des règles du jeu. Les grands centres urbains au pays qui ont de l'expérience en immigration ont réussi au fil des ans à intégrer des immigrants dans leur main-d'oeuvre. En consultant les documents que je vous ai fait parvenir, vous remarquerez que plus de 50 % des employés des services administratifs de Toronto sont des immigrants, et que 76 % des travailleurs des secteurs manufacturiers et des services publics à Toronto sont des immigrants. Au Nouveau-Brunswick, on parle de 3 %.

Les grandes villes du pays ont beaucoup d'expérience en matière d'embauche et d'intégration d'immigrants à la main-d'oeuvre. Nous n'avons pas ce genre d'expérience ici. Toutefois, le plus gros problème que nous avons, c'est que les employeurs embauchent des immigrants dans la rue. Il s'agit d'une distinction importante. C'est un problème avec lequel nous avons dû composer lorsque nous avons lancé le Projet pilote d'immigration au Canada atlantique.

Nous avons communiqué avec les sociétés nationales et internationales établies à Moncton et à Saint John, notamment, afin de conclure avec elles un marché. Nous leur avons dit que nous leur permettrions de recruter des travailleurs internationaux pour les faire travailler dans leurs installations à Moncton ou à Saint John ou peu importe où elles sont établies dans la province.

• (0900)

Ces sociétés nous ont dit qu'elles embauchent beaucoup d'immigrants à Toronto et à Montréal et qu'elles en accueillent beaucoup dans leurs installations à Calgary et à Vancouver, mais qu'elles n'ont pas besoin de faire du recrutement à l'international. Elles les recrutent dans la rue. Selon elles, faire du recrutement en

Europe de l'Est, en Asie ou en Amérique du Sud, comme nous leur demandions, constituerait un obstacle supplémentaire.

Il s'agit d'un certain défi. Nous devons trouver une solution pour qu'il soit plus facile d'attirer des travailleurs dans les industries importantes du Canada atlantique. Je comprends que nous ne pouvons pas accueillir des dizaines de milliers de personnes sans emploi en espérant qu'elles se joindront au marché du travail, mais nous pouvons certainement faire mieux.

Il s'agit d'une question nationale. Regardez ce qui se passe à l'échelle du pays. Depuis 2010, les grands centres urbains ont connu une croissance très robuste de l'emploi, alors que les centres urbains moyens et plus petits ont connu une très faible croissance à ce chapitre. Je parle de villes comme Sarnia et Thunder Bay dans presque toutes les régions du pays. C'est tout le pays qui doit composer avec cette situation, pas seulement le Canada atlantique.

La dernière chose dont j'aimerais parler dans le cadre de mon exposé est l'éléphant dans la pièce. Je sais que beaucoup s'imaginent que, puisque le taux de participation au marché du travail est relativement faible au Nouveau-Brunswick et dans le Canada atlantique, il devrait y avoir plus de travailleurs pour occuper les postes disponibles. En fait, je crois qu'il y a du potentiel à ce chapitre, mais, de façon générale, les employeurs qui n'arrivent pas à trouver des travailleurs locaux — ceux qui font des efforts sincères pour faire du recrutement local et qui offrent des salaires concurrentiels, mais qui n'arrivent toujours pas à trouver des travailleurs — ne devraient pas être désavantagés.

Si vous examinez le taux de participation au marché du travail pour la population âgée de 25 à 54 ans, celle qui constitue le coeur du marché du travail, vous remarquerez que ce taux est tout aussi élevé dans le Canada atlantique que dans le reste du pays, sinon plus. Regardez les taux de participation au marché du travail dans les centres urbains. Encore une fois, ces taux sont très similaires. Vous trouverez, dans les documents que je vous ai fournis, des tableaux à ce sujet. Le taux de participation au marché du travail dans les centres urbains du Canada atlantique est tout aussi élevé que dans les autres centres urbains au pays, sinon plus.

Il est vrai que le nombre de prestataires de l'assurance-emploi au sein de notre population augmente chaque année. C'est un problème. Ce n'est pas quelque chose que... Peu importe, au final, certains travailleurs touchent des prestations de l'assurance-emploi en raison de la nature saisonnière de certaines de nos industries. Mais, ce n'est pas une excuse pour ne pas nous assurer que nous disposons des travailleurs nécessaires pour ces industries clés. Encore une fois, il s'agit en partie de la relation entre les régions urbaines et les régions rurales. Dans la plupart des centres urbains du Canada atlantique, le pourcentage de prestataires de l'assurance-emploi est aussi bas que la moyenne nationale.

Je vous encourage donc fortement, dans le cadre de votre examen de cette question, à comprendre l'importance stratégique de l'immigration à long terme. Examinez la question d'un point de vue des exportations et des industries stratégiques, car, si nous n'arrivons pas à trouver des travailleurs pour ces industries — et l'agriculture est certainement une industrie très stratégique pour notre région — et que ces industries commencent à se détériorer, leurs investissements dans la région... Soit dit en passant, c'est ce que font certaines sociétés établies dans le Canada atlantique: elles déménagent leurs activités à Toronto et Chicago, par exemple, où elles trouvent des travailleurs pour les mêmes salaires peu élevés qu'elles offraient ici. Si vous visitez ces installations, vous remarquerez que presque tous les travailleurs sont des immigrants.

Nous devons avoir une compréhension un peu plus nuancée du défi qui se dresse devant nous et de l'occasion qui se présente à nous. Nous devons accorder la priorité à cette question, car tout le reste, toutes les autres choses que nous faisons — les investissements dans l'éducation postsecondaire, les supergrappes, les routes et l'infrastructure — n'auront aucune importance si nous n'avons pas de travailleurs pour oeuvrer dans les industries que nous avons dans notre région.

Je crois que je vais m'arrêter ici. Je suis impatient de répondre à vos questions.

• (0905)

Le président: Merci, monsieur Campbell.

Allez-y, monsieur Poschmann.

M. Finn Poschmann (président et directeur général, Conseil économique des provinces de l'Atlantique): Merci, monsieur le président. C'est mon tour?

Le président: Oui, nous vous écoutons.

M. Finn Poschmann: Je remercie le Comité de son aimable invitation à m'adresser à vous sur une question d'une très grande importance pour moi et ma région. Je mentionne, pour le compte rendu, que je travaille pour un groupe de réflexion indépendant et non partisan, un organisme de bienfaisance. Je ne m'exprime au nom d'aucun gouvernement, ni même au nom de mon conseil d'administration ou de nos membres.

Pour commencer — et nous l'avons déjà beaucoup entendu —, il est impératif pour la région atlantique de rehausser ses niveaux d'immigration.

L'accroissement naturel de la population a beaucoup ralenti dans la région atlantique au début des années 1990, avant de se mettre à décliner en 2012. Depuis 1991, l'accroissement naturel de la population des provinces atlantiques se situe en moyenne à 0 %, si bien que l'accroissement total de la population a nécessairement stagné à zéro au cours de cette période. Ce phénomène, conjugué au vieillissement de la population, fait en sorte qu'il est très difficile pour nous de garder l'équilibre dans nos finances publiques, nos régimes de retraite et nos services.

L'accroissement naturel de la population dépend de la descendance complète des résidents de la province. Comme le taux de fécondité global des provinces de l'Atlantique est inférieur à la moyenne canadienne — et les tendances en matière de fertilité ne changent pas facilement —, l'immigration est d'une importance cruciale pour l'avenir de la population dans notre région, plus que partout ailleurs.

L'immigration, même à des niveaux bien supérieurs que celle observée au Canada au cours des dernières décennies, ne peut pas transformer en profondeur la structure d'âge de la population canadienne. Dans la région atlantique, cependant, ne serait-ce qu'un petit nombre d'immigrants qui viennent s'installer chez nous et y restent peut influencer beaucoup les tendances dans la croissance de la population.

En 2014-2015, la population du Canada atlantique représentait 6,6 % de la population totale du Canada, mais la région n'accueillait que 3,2 % des nouveaux immigrants. Si les seuils d'attraction et de rétention des immigrants au Canada atlantique étaient arrimés à la moyenne canadienne depuis toutes ces décennies, l'accroissement de la population de la région serait à la hausse, plutôt que de stagner ou d'être en baisse.

Autrement dit, quelques milliers de personnes feraient une grande différence dans la région, et le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique annoncé un peu plus tôt cette année par le gouvernement fédéral est le bienvenu.

Où est l'attrape?

M. Campbell en a parlé. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que la croissance économique dans la région est anémique. Sur les 10 provinces canadiennes, par exemple, les quatre provinces de l'Atlantique ont affiché récemment les taux de chômage les plus élevés, au-dessus de la barre des 8 %, déjà qu'elles affichent habituellement les ratios les plus faibles emploi-population, pour les régions urbaines comme rurales.

Comme dans bien d'autres régions du Canada, les résidents des régions rurales atlantiques ont tendance à regarder les taux de chômage et de sous-emploi et à se demander en quoi ces chiffres justifieraient d'accueillir un plus grand nombre de personnes. Bien des fonctionnaires fédéraux m'ont dit la même chose. Implicitement, ou même explicitement, ils sous-entendent qu'un plus grand nombre d'immigrants ferait augmenter le taux de chômage et la facture d'assurance-emploi ou d'aide sociale.

Les employeurs voient les choses d'un autre oeil. Ils cherchent partout des travailleurs qualifiés, pour les connaissances et l'expérience dont ils ont besoin, et ils doivent fréquemment se tourner vers l'extérieur. Ce scénario se répète partout dans la région, en milieu urbain comme rural, dans les petites comme dans les grandes entreprises, et il touche toutes sortes de professions, pour les emplois les moins qualifiés comme les plus pointus.

Le rôle que joue l'étude d'impact sur le marché du travail dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires demeure discutable. Au besoin, les employeurs potentiels doivent s'appuyer sur une EIMT pour prouver une affirmation négative, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun travailleur canadien disponible pour occuper l'emploi. C'est un exercice bureaucratique assez laborieux, et cette obligation politique est dépassée depuis longtemps. Il vaudrait mieux nous efforcer de paver la voie à la résidence permanente et éventuellement à la citoyenneté. Ce projet pilote au Canada atlantique est un bon test pour trouver des façons d'y arriver.

Entretemps, pour beaucoup d'employeurs de beaucoup de municipalités, l'arrivée de sang neuf est une priorité. Quand je parle avec des dirigeants de petites et de grandes entreprises et que je leur demande quel est leur principal problème. La réponse est universelle: c'est le recrutement. C'est indicatif du succès qu'on peut espérer du programme pilote d'immigration pour favoriser l'embauche.

Comme vous pouvez le constater dans le document qui vous a été remis et qui a été préparé par notre directeur de recherche, David Chaundy, les données préliminaires nous portent à croire qu'il y a des gens qui répondent à l'appel. Comme je l'ai déjà dit, l'arrivée de quelques milliers de personnes dans les provinces atlantiques paraît beaucoup dans les pourcentages. Il en prend étonnamment peu pour renverser le déclin observé dans les taux de fécondité, particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est une bonne nouvelle.

●(0910)

Notre rapport fait également état du succès du programme des candidats des provinces dans notre région, à tout le moins jusqu'en 2016, parce que les provinces atlantiques ont obtenu le plus grand nombre de candidats dans le cadre de ce programme et qu'elles affichent déjà un bon bilan pour les sept premiers mois de 2017, soit jusqu'en juillet. C'est bien, même si cela nous porte à nous poser une question à laquelle le Comité voudrait peut-être réfléchir: pourquoi y a-t-il des plafonds au PCP, le Programme des candidats des provinces? Je ne peux vous donner aucune réponse qui me semble logique d'un point de vue économique.

Il y a d'autres bonnes nouvelles. Il y a une dizaine d'années, j'aurais été assez inquiet de voir diverses vagues successives d'immigrants ne pas arriver à rattraper économiquement les résidents des provinces au même rythme qu'avant, pour afficher un taux d'emploi comparable à ceux des Canadiens nés au Canada et des immigrants des vagues antérieures. Les chiffres les plus récents portent à croire que s'il faut demeurer vigilants, le problème ne s'aggrave pas. Les choses semblent s'améliorer. Les immigrants trouvent du travail ou en créent. Ils démarrent des entreprises; c'est naturel. Ils paient de l'impôt. Pour beaucoup de personnes comme moi, qui viennent de familles immigrantes, rien ne semble plus naturel que de chercher à créer quelque chose de nouveau dans un nouveau pays, quelque chose qui n'était pas là avant. C'est bon pour tout le monde.

Sur cette note, monsieur le président, je crois que mon temps est écoulé. Je vous remercie.

Le président: Merci infiniment.

Avant de donner la parole aux députés pour les questions, je souhaite la bienvenue à trois élèves du Glebe Collegiate Institute et de Bell High School, venus assister aux travaux du Comité aujourd'hui.

Bienvenue. Nous aurons un comportement exemplaire, puisqu'il y a des élèves qui nous regardent. Comme vous le savez, vous vous trouvez devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Pour votre information, de ce côté-ci se trouvent les députés du parti ministériel et de l'autre, les députés de l'opposition. Au Comité, les députés des deux côtés posent des questions en alternance.

Nous commencerons par une députée du parti ministériel, Mme Zahid.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins.

Ma première question s'adresse à M. Campbell.

À notre séance d'hier, nous avons entendu la conseillère municipale du Cap-Breton, Amanda McDougall, nous dire que si les immigrants ont accès à des services d'établissement et à d'autres mécanismes de soutien excellents dans les grands centres comme Halifax, ceux qui se trouvent dans de plus petites villes comme au Cap-Breton ont beaucoup plus de mal à obtenir des services favorisant la rétention. Il y a des gens qui auraient bien voulu rester dans la région, mais qui n'ont jamais réussi à obtenir l'aide dont ils avaient besoin. Cela concorde-t-il avec votre expérience? Aviez-vous des solutions à nous recommander pour aplanir cette inégalité régionale?

M. David Campbell: La première difficulté, c'est que bon nombre de ces immigrants n'ont pas d'emploi au moment où ils arrivent. Nous devons faire mieux pour arrimer les possibilités

d'emploi dans la région avec les immigrants qui arrivent. C'est la première chose.

Ensuite, nous devons redoubler d'effort pour conserver ces immigrants chez nous. Je pense que c'est tout un défi pour une petite municipalité, parce qu'il n'y a pas de groupes, d'infrastructures et d'écosystèmes communautaires ethnoculturels pour les aider. Je pense qu'il faut cibler des pays en particulier et essayer davantage de regrouper les populations immigrantes afin de créer un genre de masse critique, de base de population, même dans les petites villes. Nous devons indéniablement améliorer nos mesures de rétention en intégrant les immigrants à nos collectivités. Il faudrait d'ailleurs réfléchir plus attentivement au rôle que pourraient jouer les églises et les groupes communautaires, de même que les services d'établissement. Comme mon collègue l'a dit, dans les petites municipalités, ces services ne sont généralement pas aussi développés qu'en milieu urbain. Il y a place à l'amélioration.

Avant toute chose, il faut établir une base économique. Bon nombre des immigrants qui arrivent au Canada atlantique et repartent n'ont pas de base économique solide. Ils ont tous les points nécessaires. Ils arrivent donc dans la province ou la région, mais sans toutefois avoir d'emploi ou de débouchés économiques en conséquence. Ils n'arrivent pas nécessairement à bien intégrer le marché du travail, d'où ce programme pilote d'immigration au Canada atlantique, soit dit en passant. Nous voyions des économistes roumains travailler dans des centres d'appels, malgré le fait qu'ils aient réussi tous les examens et obtenu tous les points nécessaires pour immigrer au Canada, mais ils n'arrivaient pas à se trouver d'emploi au Nouveau-Brunswick. Si l'on veut recruter un travailleur de centre d'appels, cherchons quelqu'un qui a les compétences correspondantes, pas un économiste. C'est un fait vécu.

Même au Cap-Breton, nous devons déployer plus d'efforts pour trouver des emplois aux immigrants avant même qu'ils n'arrivent. Nous pourrions mieux utiliser le système scolaire, le système collégial et universitaire pour aider les nouveaux immigrants à s'intégrer à la communauté. Je pense que nous pourrions en faire beaucoup plus.

●(0915)

Mme Salma Zahid: Quand les nouveaux arrivants appartiennent à un groupe ethnique différent, ont-ils accès à des ressources au sein de leur propre groupe ethnique, à des personnes qui parlent une langue qu'ils peuvent parler plus aisément, pour les aider à s'intégrer?

M. David Campbell: Encore une fois, dans les plus petites municipalités, c'est plus difficile. Dans les centres urbains comme Halifax et Moncton, c'est beaucoup plus présent. Il y a des églises et d'autres groupes qui se rassemblent pour aider des communautés ethniques en particulier. Dans les petites régions comme celle du Cap-Breton, ce peut-être plus difficile, mais c'est fondamental.

C'est la raison pour laquelle j'affirme que c'est le plus grand défi de politique publique de notre époque, parce qu'il faudra y consacrer beaucoup d'efforts. Nous le faisons, à certains égards, mais je crois que nous n'en faisons pas assez à ce chapitre. Même dans le cadre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, à moins qu'on ne change... Nous ne recevons pas un sou du gouvernement fédéral pour ce programme.

En réalité, il faut réfléchir à la façon dont on finance l'immigration. J'aime répéter qu'il nous en coûte 250 000 \$ pour qu'une personne née au Nouveau-Brunswick puisse éventuellement intégrer le marché du travail. Quand on accueille un immigrant, il ne nous en coûte presque rien pour le préparer à intégrer le marché du travail, donc si nous dépensions 10 000 \$, 20 000 \$ ou 30 000 \$ d'argent public pour que cet immigrant réussisse à bien s'intégrer à la société, il nous en coûterait tout de même bien moins cher que pour une personne née au Canada. Je comprends l'absurdité du commentaire, mais il vaudrait tout de même la peine d'en tenir compte dans notre réflexion sur la façon de développer les marchés du travail au pays.

Mme Salma Zahid: Je sais qu'il y a quelques années, certains bureaux d'IRCC au Canada atlantique ont été fermés. Je crois comprendre qu'il n'y a toujours plus de bureau d'IRCC à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette absence de service et de présence sur le terrain porte-t-elle ombrage à notre relation avec IRCC et empêche-t-elle les fonctionnaires de bien comprendre les particularités de l'immigration dans cette région?

M. David Campbell: Je pense que c'est le cas. IRCC a fermé son bureau de Moncton aussi, alors que Moncton attire un plus grand nombre d'immigrants que toute autre région du Nouveau-Brunswick. À mon avis, cela a été une erreur. Ces personnes doivent être présentes sur le terrain pour bien comprendre les difficultés et travailler directement avec les immigrants dans les collectivités locales. Partout où il y a une concentration d'immigrants, il doit y avoir des centres de services fédéraux.

Mme Salma Zahid: Ma prochaine question s'adresse à M. Dykstra. Un peu plus tôt pendant notre étude, nous avons entendu divers témoins, y compris Jordi Morgan de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ainsi que l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, nous dire qu'il serait souhaitable de trouver une façon de faire le lien entre le programme des travailleurs étrangers temporaires et ce programme-ci, pour que les candidats puissent obtenir la résidence permanente dans les deux cas. Ce serait une reconnaissance que ces travailleurs sont déjà ici, qu'ils travaillent ici et qu'il est donc plus probable qu'ils restent ici. Serait-ce à la fois réalisable et souhaitable, selon vous? Y voyez-vous des obstacles?

M. Reint-Jan Dykstra: Bien sûr, ce serait très souhaitable. Encore une fois, ce qu'il manque, c'est des services dans les régions rurales. Quand ces personnes arrivent en région rurale...

Je prendrai l'exemple de la ville où je vis, Salisbury. Nous sommes situés à 20 minutes de route de Moncton. Quand des travailleurs étrangers temporaires arrivent chez nous, ils sont généralement hébergés chez un agriculteur, si bien qu'ils n'ont pas besoin de trouver de logement au départ, mais qu'ils sont toujours assez loin des services qui pourraient les aider à surmonter les difficultés des premières années.

Nous constatons au fil du temps que les gens de certains groupes ethniques sont portés à venir d'abord au Nouveau-Brunswick, à y rester quelques années, puis à migrer vers le centre du Canada, dans les grands centres où sont concentrées les communautés ethniques. C'est extrêmement frustrant, parce que juste comme on commence à les connaître, ils partent, malheureusement. Il est urgent, pour cette raison, de permettre aux travailleurs étrangers temporaires de rester chez nous et d'investir davantage dans leur rétention au sein des petites collectivités rurales.

En Ontario, on voit des représentants des diverses communautés ethniques partout. Malheureusement, au Canada atlantique, on les

voit à peine. Ils ont énormément de difficulté à rester chez nous parce qu'ils n'y trouvent pas assez de membres de leur propre groupe ethnique.

Quand je suis arrivé ici, il n'y avait rien dans ma région non plus. Cela dit, nous avons choisi de rester; chacun fait ses propres choix. Je voulais être absorbé le plus vite possible par le système canadien, si bien que nous avons laissé notre passé derrière nous. En même temps, beaucoup de membres de groupes ethniques souhaitent conserver une grande partie de leur histoire et de leurs particularités pour les transmettre à leurs enfants.

• (0920)

Le président: Merci beaucoup, madame Zahid.

Cédons maintenant la parole à M. Saroya.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie également les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Nous souhaitons tous le bien du Canada atlantique. Nous souhaitons tous que les provinces atlantiques prospèrent. Nous souhaitons tous plus d'immigration. Nous souhaitons tous retrouver le seuil de 1966 de 10 % de la population canadienne. En même temps, nous voulons nous assurer que les personnes que nous accueillons restent chez nous, qu'elles aient un emploi, que nous ayons un plan et que notre système permette de les garder ici.

Je vais vous raconter mon expérience personnelle. Il y a quelques années, j'ai rencontré un homme immigré au Manitoba. Il ne pouvait rien trouver là-bas. Son adresse se trouvait au Manitoba, mais en même temps, il cherchait un emploi à Toronto.

Monsieur Dykstra, vous nous avez cité beaucoup de chiffres, dont celui de 59 000 postes vacants. Comme vous le savez, les changements que les libéraux souhaitent apporter au régime fiscal et à la planification fiscale des sociétés privées changeront radicalement la donne dans le secteur agricole, de toute évidence. Votre organisation fait la mise en garde suivante: « Les changements proposés augmenteront la complexité et l'incertitude pour toute entreprise agricole qui est constituée en société, ce qui représente 25 % de toutes les entreprises agricoles au Canada. » Pourriez-vous nous expliquer un peu comment ces changements se répercuteront sur l'économie du Canada atlantique et nous compliqueront la tâche pour conserver les travailleurs migrants au Canada atlantique?

M. Reint-Jan Dykstra: Nous investissons tous chaque jour dans la rétention des travailleurs et les fermes, quel que soit le régime fiscal en vigueur. Nous devons composer avec le régime fiscal, la façon dont il est mis en oeuvre et ses failles. Nous essayons d'en atténuer les effets négatifs en trouvant des solutions fiscales avantageuses pour chaque entrepreneur.

Évidemment, le fait que 59 000 personnes ne travaillent pas dans nos fermes, comme elles le pourraient, nous coûte particulièrement cher, qu'on parle de travailleurs qualifiés ou peu qualifiés. Le coût associé à cela est exorbitant. Comme je l'ai dit dans mon exposé, les pertes s'élèvent à 1,5 milliard de dollars en revenus perdus qui auraient pu rester au Canada. On importe plein de produits qu'on pourrait produire ici. C'est le résultat de cette pénurie de main d'oeuvre. C'est là où va l'argent des contribuables. Comment pouvons-nous atténuer ce manque à gagner de 1,5 milliard de dollars?

Si votre comité souhaite sérieusement s'attaquer au problème au Canada, mais particulièrement au Canada atlantique, je vous encourage à trouver des façons de conserver les travailleurs dont nous avons besoin au Canada atlantique comme au Canada en général. En réussissant à les garder chez nous, nous pourrions essentiellement faire plus d'argent grâce à eux et grâce à tous ceux et celles qui rêvent d'un avenir au Canada, pour eux-mêmes et leurs enfants.

• (0925)

M. Bob Saroya: Merci.

Monsieur Campbell ou monsieur Poschmann, le projet de l'oléoduc Énergie Est a été abandonné la semaine dernière. L'impôt fédéral des libéraux augmente, de même que les cotisations au RPC et la taxe sur le carbone. À l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, je pense que la TVP, ou taxe de vente provinciale, atteint les 10 %. Au total, la TVH représente 15 %. Tous les nouveaux migrants qui arrivent à un nouvel endroit travaillent à un salaire inférieur, parfois même au salaire minimum. Veuillez nous expliquer l'incidence de ces taxes et de cet impôt sur notre aptitude à attirer des immigrants au Canada atlantique.

M. Finn Poschmann: Je vais vous répondre avec plaisir.

Il ne fait aucun doute que les provinces de l'Atlantique ont des taux d'imposition plus élevés que la plupart des autres et que certaines d'entre elles se retrouvent coincées dans une situation financière difficile. Par ailleurs, malgré les problèmes du passé, la Nouvelle-Écosse, par exemple, a maintenant un budget équilibré. C'est presque le cas aussi à l'Île-du-Prince-Édouard, et le Nouveau-Brunswick n'en est pas trop loin non plus. La conjoncture est un peu différente à Terre-Neuve-et-Labrador en raison principalement d'une orientation davantage axée vers le pétrole.

La décision de ne pas aller de l'avant avec le projet Énergie Est a été principalement dictée par les forces du marché. Les barrières réglementaires ont aussi eu un rôle à jouer. C'est malheureux pour le Nouveau-Brunswick. Il est possible que les choses en viennent à changer, mais pas nécessairement. L'avenir nous le dira.

Si vous le permettez, j'aimerais revenir à la question des différences entre les zones urbaines et les régions rurales. Il faut voir les agglomérations comme des centres de gravité. Plus une agglomération est peuplée, plus fort est son pouvoir d'attraction gravitationnelle. C'est la même chose pour les quartiers où un groupe ethnique est fortement représenté. Les grands centres vont toujours attirer davantage de gens plus rapidement et plus facilement que les régions rurales, simplement du fait que l'on y trouve généralement les débouchés les plus intéressants et les salaires les plus élevés.

Par ailleurs, les entreprises du secteur de l'exploitation des ressources et de l'agriculture doivent s'assurer de pouvoir soutenir la concurrence. Elles doivent pour ce faire maximiser leur productivité. Elles automatisent donc leurs processus et embauchent moins de travailleurs qu'auparavant, mais elles ont tout de même besoin de main-d'oeuvre. Quoi qu'il en soit, les régions rurales sont défavorisées par rapport aux grands centres dans une perspective économique à long terme.

M. Bob Saroya: Merci, monsieur Poschmann.

J'aimerais vous lire une motion que j'entends présenter afin que vous me disiez quelles seraient les répercussions selon vous: Que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne immédiatement une étude d'au moins deux réunions sur les changements proposés au régime fiscal, tels que décrits dans le document de consultation du gouvernement intitulé « Planification

fiscale au moyen de sociétés privées » qui a été rendu public le 18 juillet 2017, dans le but d'évaluer les répercussions de ces changements pour les immigrants propriétaires d'une petite entreprise ou travailleurs indépendants.

Quel serait l'impact sur les gens que vous représentez?

Le président: Je crois que c'est une motion que vous nous présentez?

Mme Jenny Kwan: C'est une question qu'il pose.

M. Bob Saroya: C'est simplement une question.

Mme Jenny Kwan: Il n'a pas présenté la motion.

Le président: Vous ne présentez pas une motion?

M. Bob Saroya: Non.

Le président: Vous avez quatre secondes pour répondre.

M. Finn Poschmann: Je suis persuadé que le Comité saura prendre la décision la mieux avisée dans les circonstances.

Le président: C'est maintenant au tour de Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins pour les exposés qui nous ont été présentés.

J'ai l'impression que tous conviennent de la nécessité de pouvoir compter sur l'immigration pour assurer la viabilité à long terme de l'économie canadienne dans un large éventail de secteurs.

Le gouvernement se prépare à déposer le 1^{er} novembre les niveaux d'immigration pour la prochaine année. Dans ce contexte, je me demande si vous convenez avec moi qu'il faudrait augmenter le nombre total d'immigrants qui est actuellement fixé à 300 000. À titre d'information, le groupe d'experts qui conseillait l'ancien ministre John McCallum lui avait indiqué que les niveaux d'immigration devraient augmenter pour atteindre 450 000 sur une période de cinq ans. C'était en 2016.

J'aimerais bien que tous nos témoins puissent me répondre brièvement à ce sujet, en commençant avec M. Dykstra.

• (0930)

M. Reint-Jan Dykstra: Je ne peux pas vraiment vous parler des chiffres eux-mêmes, mais il est bien certain que les niveaux d'immigration doivent augmenter.

M. David Campbell: Je pense que nous devons parvenir à ce niveau. Je ne sais pas s'il est nécessaire de le faire à très court terme, mais il faudra un jour ou l'autre en arriver à un taux d'immigration correspondant tout au moins à 1 % de la population du Canada atlantique, soit le pourcentage actuel à l'échelle nationale. Selon moi, il faudra que le niveau d'immigration se rapproche davantage du taux de 1,5 %, voire 2 %, ce qui exige une forte augmentation du nombre d'immigrants.

Nous pouvons maintenant observer une plus vive concurrence entre les provinces en matière d'immigration. J'aimerais que l'on puisse réfléchir davantage à l'établissement de cibles nationales qui seraient fondées sur les priorités régionales et locales. Comme je le disais précédemment, un grand nombre de centres urbains de petite et de moyenne taille commencent à éprouver partout au pays les difficultés associées à un bassin de main-d'oeuvre de plus en plus réduit. Il faudra pouvoir compter sur un plus grand nombre d'immigrants à North Bay, à Samia, à Thunder Bay et à bien d'autres endroits au Canada. À mon sens, il ne faudra pas trop tarder pour faire passer le nombre total d'immigrants à 425 000 ou 450 000.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

Monsieur Poschmann.

M. Finn Poschmann: Merci pour la question.

La difficulté, ce n'est pas tant d'établir une cible ou une autre, mais plutôt de s'assurer de l'atteindre. Il est bien certain que nous souhaiterions que les objectifs fixés soient plus élevés, mais nous voulons aussi que l'on puisse les réaliser.

Ce n'est qu'au cours des dernières années que les provinces de l'Atlantique se sont rendu compte qu'elles avaient besoin de l'immigration. Il faut se réjouir des améliorations apportées, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Ce ne sera pas chose facile de faire grimper rapidement le nombre d'immigrants à 450 000 à l'échelle nationale, mais il serait très bénéfique que l'on puisse y parvenir.

Mme Jenny Kwan: D'accord. Merci.

Il fut un temps où notre système d'immigration s'articulait autour de plusieurs programmes dans différentes catégories comme l'expérience canadienne, les travailleurs qualifiés et les travailleurs de métiers spécialisés. Au fil des ans, les gens en sont venus à cibler de plus en plus un seul des secteurs de la population d'immigrants.

J'ai entendu dire sur différentes tribunes, y compris ici même aujourd'hui, que nous avons en fait besoin de faire venir au Canada des travailleurs de tous les niveaux de spécialisation. Dans l'état actuel des choses, notre système d'immigration ne tient pas compte de cette nécessité. Il y a un segment qui est généralement favorisé. Par le fait même, nous ne répondons pas à nos besoins en main-d'oeuvre. Dans le secteur agricole, par exemple, des gens viennent au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, mais j'ai l'impression, dans le sens de ce qu'indiquait M. Dykstra, qu'il nous faudrait plutôt tracer un cheminement permettant à ces personnes de s'établir ici à titre de résidents permanents.

J'aimerais savoir ce que nos témoins en pensent. Devrions-nous modifier notre politique d'immigration pour tenir compte du fait que nous avons besoin d'accueillir un éventail complet de travailleurs, comme c'était le cas auparavant?

Monsieur Dykstra, nous allons commencer avec vous.

M. Reint-Jan Dykstra: Oui, je suis tout à fait d'accord.

C'est un peu la façon dont les choses se passaient lorsque nous sommes arrivés au Canada. Dans la catégorie des immigrants investisseurs, les demandes étaient traitées en quelque sorte en mode accéléré. On pourrait faire de même aujourd'hui pour accueillir les immigrants dont nous avons besoin pour occuper des emplois peu spécialisés. Le succès du Programme des travailleurs étrangers temporaires témoigne bien de l'existence d'un tel besoin.

Je suis donc tout à fait d'accord, mais j'insiste à nouveau sur la nécessité d'un soutien gouvernemental dans les régions rurales pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Mme Jenny Kwan: Merci.

J'aimerais parler de ce besoin d'un système de soutien.

Monsieur Campbell, je crois que vous en avez traité dans le contexte des investissements à consentir. Si vous voulez accueillir un nouveau groupe de personnes, vous devez mettre en place les infrastructures de soutien nécessaires pour les intégrer à la communauté et leur permettre de s'y épanouir pleinement. Comme vous avez abordé vous-même la question, pouvez-vous nous indiquer quel genre d'infrastructures le gouvernement devrait mettre en place selon vous dans les provinces de l'Atlantique?

● (0935)

M. David Campbell: J'aimerais voir un peu plus d'investissements à cette fin, non seulement par le gouvernement fédéral, mais aussi par les provinces et même les autorités municipales. Comme je le disais tout à l'heure, il faut beaucoup plus d'argent et bien plus de temps pour le développement d'une personne de la naissance jusqu'au marché du travail, comparativement à ce que l'on doit investir pour l'intégration d'un immigrant. Si l'on s'en tient strictement aux coûts, ils sont nettement inférieurs dans le cas d'un immigrant. Je n'ai pas de chiffres à vous donner à ce sujet, mais j'aimerais que l'on investisse davantage dans nos collectivités, surtout dans les secteurs où l'écosystème d'immigration n'est pas très développé, de telle sorte que l'on puisse mettre rapidement en place les infrastructures nécessaires pour appuyer l'établissement de ces immigrants.

Pour revenir à votre question, je crois qu'il y a une distinction à faire entre les grands centres urbains et le reste du pays. Dans les grands centres, la population immigrante est répartie dans l'ensemble du marché du travail, du secteur des services jusqu'aux emplois les plus spécialisés, en passant par l'industrie manufacturière. Dans les agglomérations de plus petite taille et dans des endroits comme le Canada atlantique, on a toutefois toujours pu observer un cloisonnement de l'immigration dans les catégories des travailleurs très spécialisés et des investisseurs. Cela s'explique du fait que les immigrants de la catégorie de la famille, les réfugiés et ceux de toutes les autres catégories se dirigent plus facilement vers les grands centres que vers ceux de plus petite taille.

Dans des villes comme Toronto ou Vancouver, vous pouvez voir des immigrants à toutes les strates du marché du travail, mais ce n'est pas le cas à Moncton ou à Halifax.

Mme Jenny Kwan: J'aimerais que nous passions à un autre enjeu pour parler de la situation des réfugiés.

Des témoins des provinces de l'Atlantique nous ont déjà entretenus de la volonté d'augmenter le nombre de réfugiés accueillis dans cette région du pays. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés vient d'ailleurs d'écrire une lettre à notre comité pour lui suggérer un modèle à suivre en la matière.

Serait-il donc souhaitable pour les provinces de l'Atlantique qu'il y ait également augmentation du nombre de réfugiés qui se réinstallent dans la région?

Le président: Très brièvement, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Je vais commencer par M. Campbell.

M. David Campbell: Je crois que ce serait une bonne chose, mais je rappelle qu'il faut prévoir beaucoup plus de temps et d'efforts pour l'intégration des réfugiés à la société et au marché du travail étant donné qu'ils ne viennent pas au Canada en tant qu'immigrants de la composante économique. Le plus souvent, ils ne maîtrisent pas nos langues officielles. Ils ne possèdent pas nécessairement non plus les compétences requises sur le marché du travail. Je crois donc qu'il serait bon pour la région d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés en sachant toutefois bien qu'il faudra nettement plus de temps et d'efforts pour les intégrer au marché du travail comparativement aux immigrants de la composante économique.

Le président: Merci.

C'est au tour de Mme Lockhart.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins. Vous nous faites profiter de points de vue très intéressants qui viennent éclairer nos discussions.

Monsieur Dykstra, vous avez mentionné le plan de développement de la main-d'oeuvre de la Fédération canadienne de l'agriculture. Pourriez-vous transmettre ce plan au Comité pour que nous l'ajoutions à nos dossiers? Est-ce chose possible, monsieur Dykstra?

M. Reint-Jan Dykstra: Tout à fait.

Mme Alaina Lockhart: D'accord, excellent.

J'aimerais également que nous parlions de la planification de la relève agricole et que vous m'indiquiez si vous pensez que l'immigration peut avoir un rôle à jouer à ce chapitre. Nous utilisons l'exemple de l'agriculture, mais les autres témoins pourraient aussi aborder la question dans le contexte de la planification de la relève dans d'autres secteurs.

Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez?

M. Reint-Jan Dykstra: La planification de la relève est un long processus qui s'amorce généralement bien avant le moment où vous allez transmettre la ferme à la prochaine génération, à un nouvel arrivant ou à un agriculteur des environs. Peu importe en fait de qui il s'agit. La planification de la relève débute essentiellement dès que vous prenez en charge l'exploitation agricole. C'est à partir de ce moment-là que votre vision pour l'avenir commence à se dessiner dans votre esprit.

Lorsque Bethany et moi avons eu notre fils aîné, le portrait était plutôt simple. Il allait fort probablement hériter de la ferme, à moins qu'il ne décide de faire autre chose. Les enfants 2, 3 et 4 ont suivi, et la situation est devenue un peu plus complexe.

Quoi qu'il en soit, vous devez déjà commencer toute la planification dès ce moment-là. Vous ne pouvez pas attendre à la dernière minute. C'est la même chose pour toutes les entreprises; c'est une considération à long terme. Vous devez encaisser le coup lorsque le ministre Morneau annonce son intention de modifier le régime fiscal pour les petites entreprises. Qu'elles soient constituées en société ou à propriétaire unique, il y aura des répercussions. C'est pourquoi tous les éléments doivent être considérés dans leur contexte. Si l'on souhaite apporter un changement semblable, il ne faut jamais oublier que bien des gens ont fait leur planification en fonction du régime en place. Il faut donc se demander quelles seront les répercussions. C'est ce que nous réclamons.

L'enjeu serait le même si je voulais agrandir ma ferme. Il faudrait que je m'assure de pouvoir compter localement sur la main-d'oeuvre suffisante. Malheureusement, un taux de chômage de 10 % ne veut pas nécessairement dire que 10 % de la main-d'oeuvre est disponible pour accomplir le travail agricole répondant à mes besoins. En réalité, il y en a peut-être à peine 2 %, voire 1 %, parce que nous avons laissé partir nos plus jeunes. Je suis désolé de devoir le dire aussi crûment et avec des termes quasi agricoles, mais nous les avons expédiés dans tous les coins du pays. Il nous reste seulement les travailleurs qui sont les moins aptes à accomplir les tâches que nous voudrions leur confier.

Pour tenir compte du fait que le nombre de chômeurs risque de demeurer élevé, il faut faire en sorte, essentiellement via la croissance démographique, que ces chômeurs en viennent à constituer un pourcentage de la population qui sera inférieur à 10 %.

• (0940)

Mme Alaina Lockhart: Merci.

Monsieur Campbell, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure la planification de la relève est importante dans le secteur des affaires?

M. David Campbell: Je pense que c'est très important. Nous devrions selon moi adopter une approche stratégique permettant d'optimiser davantage les investissements des immigrants dans la région.

Lorsque je suis arrivé à Moncton, il y avait un seul restaurant de sushi. Il doit y en avoir maintenant une bonne vingtaine. Je suis très sérieux. Le fait est que les immigrants investisseurs qui arrivent ici se tournent très souvent vers les activités qu'ils connaissent bien. Il faudrait que nous fassions montre d'un plus grand discernement en dirigeant les immigrants investisseurs vers les débouchés qu'offrent les gens d'affaires à la recherche d'une relève.

La région de Cavendish sur l'Île-du-Prince-Édouard a bénéficié d'importants investissements en provenance de l'Asie au fil des ans. Ces immigrants investisseurs ont insufflé une vie nouvelle à bon nombre d'entreprises de la province. Je pense que nous pouvons en faire autant en repérant les propriétaires d'entreprises prêts à passer le flambeau dans notre industrie touristique ainsi que dans bien d'autres secteurs de la province.

Il faut un certain temps pour effectuer la transition. Je ne crois pas que ce soit une affaire de toute une vie, comme l'indiquait mon collègue, mais il faut bien compter un an ou deux. Nous devons mettre en place un mécanisme permettant à l'acheteur potentiel d'une entreprise de suivre le propriétaire actuel dans ses activités pendant une certaine période pour voir si le tout lui convient. Nous pourrions en faire bien davantage pour planifier ou structurer ce processus, mais il s'agit assurément d'un excellent créneau à exploiter.

Mme Alaina Lockhart: Avons-nous une idée du nombre d'entreprises dont la propriété devra être transférée dans le Canada atlantique? Je m'adresse à M. Campbell ou M. Poschmann.

M. Finn Poschmann: Je dirais que le nombre se situe quelque part entre « beaucoup » et « énormément ».

Des voix: Ah, ah!

M. Finn Poschmann: Je ne sais pas si David peut vous donner un chiffre plus précis.

M. David Campbell: On recense 40 000 entreprises au Nouveau-Brunswick. Compte tenu du vieillissement de la population, je présume que bon nombre d'entre elles s'approchent d'un éventuel transfert de propriété. Des comptables qui travaillent ici à Moncton m'ont indiqué que cela les occupe passablement. Ils sont de plus en plus souvent appelés à aider des gens qui veulent voir comment ils peuvent vendre leur entreprise en tirant profit de sa pleine valeur. Je n'ai pas de chiffres précis à vous donner, mais il y en a certes des centaines par année, et assurément des milliers sur une période de 5 à 10 ans.

M. Finn Poschmann: Je peux ajouter qu'il y a des avocats et des fiscalistes qui le confirment également.

Mme Alaina Lockhart: D'accord.

Monsieur Campbell, je voulais aussi vous parler de l'abondance d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique par rapport à la taille de notre région. Considérez-vous que c'est un atout dont nous devrions tirer parti pour attirer plus de gens dans nos provinces?

M. David Campbell: Oui. Dans un monde idéal, chaque immigrant devrait passer par notre système d'enseignement postsecondaire, soit au collège ou à l'université, ce qui l'assurerait de pouvoir compter sur un diplôme canadien. Chacun aurait de plus ainsi le temps de vivre deux, trois ou quatre de nos hivers. Il serait alors mieux à même de savoir s'il veut vraiment s'installer dans le Canada atlantique.

Je pense que nous pourrions en faire bien davantage. J'aimerais que notre recrutement soit beaucoup plus ciblé. Si nous avons par exemple besoin de 50 travailleurs dans les technologies de l'information, nous pourrions nous rendre en Roumanie ou aux Philippines pour inviter les gens à venir suivre tel ou tel programme dans un de nos collèges communautaires en leur faisant valoir, sans qu'un emploi ne leur soit garanti, que d'excellentes possibilités s'offriront à eux à l'issue de leur formation dans des secteurs en demande dans le Canada atlantique. Il est bien certain que j'aimerais beaucoup que le réseau des collèges communautaires et des universités serve davantage de voie d'accès directe pour les nouveaux immigrants.

Mme Alaina Lockhart: L'envers de la médaille, si je vous ai bien compris monsieur Dykstra, c'est que nous avons aussi besoin de faire venir de la main-d'oeuvre moins spécialisée, et qu'il nous faut concentrer nos efforts sur ce volet également. Est-ce bien cela?

M. Reint-Jan Dykstra: C'est exact.

Bien évidemment, les travailleurs peu spécialisés ne sont pas ceux qui sont ciblés en premier... Il y a des travailleurs peu spécialisés qui sont eux aussi à la recherche de débouchés, et c'est vers ceux-là que nous devons nous tourner. Il faut leur dire qu'il y a de la place pour eux chez nous s'ils souhaitent venir s'installer au Canada, plutôt que de simplement sélectionner un tel ou un tel. Il est préférable de permettre à ces travailleurs peu spécialisés d'immigrer au Canada en leur indiquant qu'il y a du travail pour eux et que nous avons besoin d'eux.

Pour revenir à la question de tout à l'heure, lorsque les agriculteurs parlent de relève, c'est la plupart du temps dans une perspective familiale, et c'est ce qui exige une planification de longue haleine. Il est toutefois vrai qu'il arrive régulièrement qu'une ferme soit simplement vendue à quelqu'un d'autre. En pareil cas, je conviens tout à fait avec M. Campbell qu'il ne faut pas toute une vie pour planifier la transition. Il suffit parfois d'un mois à peine dans certaines situations. Tout dépend des volontés et des besoins de chacun.

Par ailleurs, dans l'ensemble du secteur agricole, la plupart des entreprises sont familiales. Que ce soit dans l'industrie laitière, céréalière ou ailleurs, c'est le mode de fonctionnement. C'est habituellement la génération suivante qui prend la relève. C'est la raison pour laquelle je parlais davantage d'un transfert de propriété au sein de la famille que de la prise en charge par un tiers...

• (0945)

Le président: Je suis désolé, mais je vais devoir vous demander de conclure. Nous arrivons à la fin de la séance.

M. Reint-Jan Dykstra: Grosso modo, ce que je voulais dire, c'est que lorsqu'on a les fonds nécessaires, cela ne prend pas de temps. Toutefois, lorsque les fonds sont insuffisants, les délais sont plus longs.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Merci à tous nos témoins. C'est ce qui met fin à la première partie de la séance d'aujourd'hui.

Nous allons faire une brève pause afin d'accueillir le prochain groupe de témoins. Je remercie nos témoins d'avoir été des nôtres, ici-même et depuis Moncton.

• (0945)

_____ (Pause) _____

• (0950)

Le président: Je déclare la séance ouverte. Je suis désolé de l'attente. Nos prochains témoins sont M. Jose Rivera, de St. John's, à Terre-Neuve, et M. Laurent Martel, de Statistique Canada.

C'est M. Rivera qui va ouvrir le bal. Vous disposez d'environ sept minutes pour faire votre déclaration. Nous vous remercions de vous joindre à nous, depuis St. John's.

M. Jose Rivera (directeur exécutif, Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants): Merci beaucoup. Je suis très honoré de pouvoir m'adresser au Comité.

Ma femme et moi sommes arrivés au Canada en 2002, en tant que réfugiés, grâce à la générosité des Canadiens. Depuis 2004, je fais partie du Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants de St. John's, soit un organisme de bienfaisance qui vient en aide aux immigrants et aux réfugiés, de même qu'aux Canadiens. Nous nous occupons surtout des questions liées à l'immigration, que ce soit l'emploi, la santé, l'éducation, le logement, etc.

Personnellement, je peux vous dire que notre principale préoccupation à Terre-Neuve — en tant que petite organisation —, c'est le manque d'accès à un financement de base qui pourrait aider les petites organisations à prospérer et les nouveaux arrivants à s'intégrer dans leur collectivité. Nous avons essayé d'obtenir des dons et des petites subventions, mais il reste que nous sommes vraiment découragés qu'il n'y ait pas plus d'appui pour les petites organisations.

Ici, à Terre-Neuve-et-Labrador, les nouveaux arrivants ne sont pas aussi nombreux qu'ailleurs au pays. Nous estimons que le faible taux de rétention est principalement attribuable au manque d'information et d'accès aux services en dehors du mandat des services d'immigration financés par le gouvernement fédéral.

Il s'agit ici d'aider les organisations multiculturelles — l'association des Chinois, des Afghans, des Philippins, des Syriens, des Colombiens, et ainsi de suite — à s'établir et à commencer à faire partie de la collectivité. Pour ce faire, nous avons besoin de beaucoup de soutien, et c'est quelque chose que nous n'avons pas ici à Terre-Neuve. Nous aimerions qu'il y ait davantage d'activités qui inciteraient les petites organisations et les organisations ethniques à élire domicile au Canada.

Dans un autre ordre d'idées, sachez que le processus visant à reconnaître les titres de compétence des travailleurs formés à l'étranger au Canada est ambigu et très lent. Les professionnels sont très découragés lorsqu'il s'agit de se trouver un bon emploi, principalement parce que leurs compétences ne sont pas reconnues facilement et en temps opportun. Il faut donc y remédier dans la province. L'information doit être plus accessible, car elle est très éparpillée en ce moment. Les professionnels ont beaucoup de mal à trouver exactement ce dont ils ont besoin et à aller de l'avant avec leur carrière.

Enfin, il est nécessaire de renforcer les services de santé mentale dans la province. La santé mentale commence à peine à être reconnue comme étant un problème qui empêche les nouveaux arrivants de se sentir chez eux et bien accueillis. Dans le cadre du soutien offert, on commence tout juste à tenir compte du fait que les nouveaux arrivants peuvent développer différents types de problèmes de santé mentale ou être déjà aux prises avec une maladie mentale à leur arrivée ici.

En gros, ce sont les éléments que le Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants, c'est-à-dire l'organisation pour laquelle je travaille depuis plusieurs années, considère comme étant essentiels pour permettre aux nouveaux arrivants de se sentir les bienvenus et de faire partie de la collectivité.

Merci.

• (0955)

Le président: Merci beaucoup. Le Comité aura sans aucun doute des questions à vous poser.

[Français]

Nous poursuivons avec M. Martel, de Statistique Canada.

Vous avez la parole.

[Traduction]

M. Laurent Martel (directeur, Division de la démographie, Statistique Canada): Bonjour. Je vous remercie de me donner cette occasion de vous exposer quelques faits sur la situation démographique du Canada atlantique.

Je vais aborder quatre points aujourd'hui. Tout d'abord, sachez qu'un important changement s'est produit récemment, c'est-à-dire qu'on a enregistré plus de décès que de naissances dans le Canada atlantique. Cela signifie qu'à l'avenir, la croissance démographique de la région de l'Atlantique devra reposer sur d'autres moteurs, tels que l'immigration ou la migration interprovinciale.

Sur le document PowerPoint que je vous ai distribué, vous verrez qu'au cours des dernières années, les provinces de l'Atlantique ont eu beaucoup de difficulté à attirer des immigrants et à empêcher leur population d'aller s'établir dans d'autres provinces ou territoires du pays.

Enfin, je vais conclure en nuanciant ces tendances et en démontrant que certaines régions du Canada atlantique connaissent en fait une croissance, particulièrement les régions urbaines.

À la troisième diapositive, on peut voir qu'en 2013, pour la première fois, certaines provinces ont enregistré plus de décès — la ligne en rouge — que de naissances. Les naissances sont représentées par la ligne verte. On a donc affaire ici à un taux d'accroissement naturel négatif. C'est la première fois qu'on voit cela au Canada. Il y a donc une région au pays qui affiche un accroissement naturel négatif.

Selon les projections de Statistique Canada, l'écart entre les décès et les naissances risque de se creuser davantage au cours des prochaines années, notamment en raison du vieillissement de la population. Un important segment de la population, principalement des baby-boomers, est à l'âge de la retraite, là où le taux de mortalité est plus élevé. Cela dit, les décès seront de plus en plus nombreux dans les provinces de l'Atlantique, comme partout ailleurs. Le taux de croissance de la population est faible, le taux de fécondité est relativement stable et il n'y a pas de hausse du nombre de naissances. On peut même observer une tendance à la baisse. Tous ces facteurs ont donné lieu à la situation actuelle.

[Français]

À la diapositive 4, on peut voir qu'en conséquence, la croissance de la population des provinces de l'Atlantique doit venir d'autres composantes que de l'accroissement...

[Traduction]

Le président: Je vais devoir vous interrompre un instant. Apparemment, les diapositives n'ont été photocopiées que sur un seul côté, et il nous manque le verso.

• (1000)

M. Laurent Martel: Je suis désolé.

La greffière du Comité (Mme Erica Pereira): Nous allons vous les distribuer.

Le président: Je vous demanderais de poursuivre, mais ne tenez pas pour acquis que les membres du Comité ont les diapositives sous les yeux.

[Français]

M. Laurent Martel: Selon une des diapositives, la croissance démographique au Canada est d'environ 1 % actuellement. Il s'agit de la plus forte croissance démographique parmi les pays du G7.

Il faut souligner que cette croissance nationale masque d'importants écarts entre les régions du pays. Au cours des dernières années, ce sont les provinces des Prairies qui ont connu la plus forte croissance démographique. Il s'agit d'une première. Ensemble, les trois provinces des Prairies ont la plus forte croissance démographique. Les provinces de l'Atlantique, quant à elles, ont montré la plus faible croissance démographique, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Sur le graphique, cette croissance démographique est ensuite décomposée selon trois grands facteurs. L'accroissement naturel est absent en Atlantique, puisqu'il y a maintenant davantage de décès que de naissances. L'accroissement migratoire international, c'est-à-dire le solde des immigrants et des émigrants, demeure positif dans chacune des régions du pays, mais dans les provinces atlantiques, il n'est pas suffisant pour contrecarrer les pertes au chapitre des migrations interprovinciales ou des échanges migratoires entre les différentes provinces et les différents territoires. À l'inverse, en Alberta, l'accroissement naturel, l'accroissement migratoire international et l'accroissement migratoire interprovincial sont tous les trois fortement positifs, ce qui conduit à une forte croissance démographique dans cette province.

Une autre diapositive démontre qu'un des défis des provinces atlantiques est la rétention des immigrants récents. Un peu plus de 50 % seulement des immigrants reçus au Canada entre 2000 et 2008 vivaient encore, quelques années plus tard, dans la province atlantique où ils s'étaient établis au départ. En Ontario, 90 % des immigrants qui s'étaient établis dans cette province y vivaient encore quelques années plus tard. Les immigrants récents dans les provinces de l'Atlantique semblent partir vers d'autres régions du Canada dans une plus forte proportion qu'ailleurs.

Ensuite, une carte montre que ce portrait démographique des provinces de l'Atlantique doit être nuancé. Certaines régions des provinces atlantiques ont une croissance démographique relativement forte. Évidemment, il s'agit essentiellement des régions urbaines de l'Atlantique, comme Halifax, Moncton, St. John's ou Charlottetown. Dans l'ensemble, cependant, ce sont les régions de l'Atlantique qui présentent une décroissance démographique ou une diminution de leur population.

La diapositive suivante illustre certaines tendances des migrations internes, interprovinciales et interrégionales. On y distingue les régions rurales d'avec les régions urbaines de l'Atlantique. On voit clairement, dans le profil des migrants, qu'il y a des pertes migratoires très importantes dans les provinces de l'Atlantique pour ce qui est des jeunes adultes âgés entre 18 et 28 ans. Ces jeunes adultes qui vivent dans les régions rurales des provinces atlantiques semblent les quitter dans une grande proportion pour s'établir ailleurs au Canada ou dans d'autres régions de leur province.

Vous me direz qu'il n'y a rien de nouveau à cela et que c'est une tendance qui existe depuis longtemps. C'est vrai, mais une des diapositives illustrant les régions rurales des Prairies ne fait pas état de pertes migratoires des jeunes adultes aussi prononcées que celles qu'on voit dans l'Atlantique. Il y a des enjeux démographiques particuliers dans les provinces de l'Atlantique en ce qui concerne la rétention des jeunes adultes âgés du début de la vingtaine jusqu'à environ 28 ans.

En conclusion, il apparaît clair, selon les tendances démographiques actuelles, que les différences dans les diverses régions du Canada sont grandissantes. C'est essentiellement dû au fait que l'immigration est aujourd'hui le principal moteur de la croissance démographique; ce n'est plus l'accroissement naturel.

Il faut retenir que la démographie des régions canadiennes est de plus en plus différente. Ces différences s'expriment en matière de croissance démographique, de vieillissement démographique et de diversité ethnoculturelle, les immigrants canadiens s'établissant dans certaines régions bien particulières, par exemple les grands centres urbains.

Compte tenu de ces tendances démographiques, on peut penser que les besoins de la population en matière de services publics, de programmes sociaux et d'infrastructures pourraient devenir de plus en plus variables selon les différentes régions du pays considérées.

• (1005)

Par exemple, dans l'Atlantique, les défis pourraient être plus criants qu'ailleurs en ce qui a trait à la population active et aux soins et services aux personnes âgées, qui représenteront une part plus importante de la population qu'ailleurs.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je vais maintenant céder la parole à M. Whalen pour sept minutes.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur Riviera, d'être des nôtres aujourd'hui, ainsi que M. Martel.

Tout d'abord, j'aurais quelques questions à poser au représentant de Statistique Canada. J'aimerais savoir s'il serait possible de voir des données démographiques plus détaillées que celles qui figurent sur le site Web de Statistique Canada. Plutôt que d'avoir une ventilation par province, pourrait-on avoir accès à des données ventilées selon les circonscriptions ou les codes postaux? Pouvons-nous avoir de l'information plus détaillée?

M. Laurent Martel: Absolument. Ces renseignements sont disponibles gratuitement sur le site Web de Statistique Canada et sont tirés du recensement de 2016. Il y a une page qui affiche tous les résultats du recensement de 2016 ventilés en fonction de l'âge et du sexe. Par exemple, on peut observer les différences relatives à la

proportion des jeunes adultes, des personnes âgées et des jeunes enfants dans les différentes régions. Il y a ensuite ce qu'on appelle les subdivisions de recensement qui, au fond, sont les municipalités de partout au pays.

Grâce à ce site Web, vous serez en mesure de comparer facilement, par exemple, la proportion des personnes âgées qui vivent dans une municipalité du Canada atlantique par rapport à une autre municipalité ailleurs au pays.

M. Nick Whalen: Monsieur Martel, en ce qui a trait aux données trimestrielles qui sont publiées sur le site Web, ces données sont-elles également ventilées selon les municipalités, ou est-ce que ces données ne sont pas aussi détaillées, car elles ne sont pas tirées du recensement?

M. Laurent Martel: Les prévisions démographiques que nous faisons entre les recensements sont disponibles tous les trois mois, mais seulement pour la population totale, et une fois par année pour ce qui est de la composition par âge et sexe. Par conséquent, une fois par année, nous pouvons vous fournir des données plus détaillées, par exemple, en ce qui a trait aux subdivisions de recensement. Les estimations démographiques sont faites en date du 1^{er} juillet, et on les fait paraître en septembre.

M. Nick Whalen: Il y a trois facteurs qui ont attiré mon attention. Si l'on compare la migration nationale et internationale, lorsque j'examine les données du Canada atlantique, il me semble que l'accroissement migratoire interprovincial est quatre à huit fois plus élevé que l'accroissement migratoire international. Si je regarde les chiffres annuels concernant l'immigration à Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, cela correspond à environ 500, mais si je prends les données trimestrielles, on parle de moins 500 ou même de moins 5 000 selon les trimestres.

Dans le contexte des données de cette année, si l'on met l'accent sur la migration, y a-t-il des mesures que nous pourrions envisager non seulement pour amener les migrants internationaux à rester dans ces provinces, mais aussi les Canadiens en général?

M. Laurent Martel: Habituellement, la migration internationale nette dans les provinces de l'Atlantique est positive, ce qui signifie que ces régions reçoivent plus d'immigrants qu'il n'y a d'immigrants qui quittent ces régions. Le taux de migration interprovinciale net est habituellement négatif pour ces régions, ce qui signifie qu'il y a plus de gens qui quittent les régions de l'Atlantique au profit d'autres régions que de gens qui arrivent d'autres régions pour s'y établir. Ce sont les tendances que nous observons depuis un bon moment déjà. La situation est plutôt stable depuis plusieurs années.

Si vous voulez avoir les tendances les plus récentes, je vous dirais que les estimations démographiques annuelles constituent la meilleure source de données. Je vous recommanderais de vous attarder surtout à l'information que nous publions en septembre, car elle inclut les données finales d'IRCC, et nous utilisons les dossiers fiscaux pour estimer la migration interprovinciale. Vous avez donc des données solides et de bonne qualité.

Ce sont les tendances dont vous devrez tenir compte pour surveiller ou évaluer les changements dans ces schémas migratoires. De façon générale, je vous dirais que ces schémas ont été assez stables au cours des 30 dernières années.

M. Nick Whalen: Monsieur Martel, maintenant qu'on sait qu'on a connu des soldes migratoires négatifs au cours des 30 dernières années et qu'on enregistre un plus grand nombre de décès que de naissances, ce qui est un facteur déterminant, lorsqu'il est question d'immigration, on nous a beaucoup demandé si nous devions accroître la demande de main-d'oeuvre ou l'immigration, et dans quelle mesure les deux sont liées. Statistique Canada a-t-il de l'information ou des outils qui pourraient nous aider à comprendre si l'immigration est un indicateur de premier plan ou un sous-indicateur de la croissance économique, et dans quelle mesure les deux éléments sont interreliés?

De par sa nature, l'immigration elle-même contribue à soutenir la croissance économique, parce qu'il y a plus de gens qui participent à l'économie. Avez-vous ce type d'outils? La raison pour laquelle je pose la question, c'est que nous aimerions savoir si nous réussissons ou non et ce que nous devons comparer. Si nous pouvons modifier la trajectoire, je pense que ce serait une réussite, mais comment peut-on savoir si nous avons changé la trajectoire lorsque nous avons autant de facteurs qui entrent en ligne de compte? Avez-vous des outils qui pourraient nous permettre de comparer l'immigration et la croissance économique en même temps?

• (1010)

M. Laurent Martel: C'est une question très intéressante. Les liens qui existent entre la croissance économique et la croissance démographique sont un débat qui ne date pas d'hier dans le domaine de la démographie. Quels sont ces liens? En fait, cela fait l'objet d'un débat depuis 400 ans dans le domaine de la démographie et des études sur la population.

En tant que démographe, je peux vous dire qu'il y a certainement un lien entre les deux. Lorsque nous observons — et c'est mon travail — des changements dans les mouvements migratoires interprovinciaux, nous savons qu'ils sont habituellement influencés par la conjoncture économique. Un bel exemple serait ce qui s'est passé en Alberta tout récemment. Nous avons constaté une diminution de la migration interprovinciale dans cette province, et nous savons tous que la baisse des cours du pétrole est à l'origine d'un léger ralentissement économique en Alberta.

Dans le domaine de la démographie, nous n'avons pas d'études précises qui relient les deux...

M. Nick Whalen: Merci, monsieur Martel. Si vous n'avez pas d'études...

M. Laurent Martel: Non.

M. Nick Whalen: ... j'aurais une question à poser brièvement à M. Rivera.

Monsieur Rivera, votre organisation fait de l'excellent travail à Terre-Neuve-et-Labrador, particulièrement dans la région métropolitaine de St. John's, en aidant les nouveaux arrivants à démarrer des entreprises et à s'intégrer dans la collectivité. Si on vous demandait d'accroître le niveau de service que vous fournissez non pas à 500 nouveaux immigrants par année, mais plutôt à 2 000 ou 5 000 nouveaux immigrants, de combien de ressources supplémentaires auriez-vous besoin pour offrir ces services à une population de nouveaux arrivants cinq fois plus importante?

Le président: Veuillez répondre rapidement.

M. Jose Rivera: Le CCRI existe depuis 1983, et je peux vous dire qu'au cours des 10 dernières années, il y a beaucoup de gens qui sont venus nous voir pour obtenir de l'aide. Au cours des trois dernières années, près de 1 000 personnes par année se sont adressées à nous pour des questions ou des services. Et c'est sans parler des gens que

nous ne réussissons pas à rejoindre au sein de la collectivité. Il y a donc beaucoup de gens qui ne bénéficient pas de nos services, car ils ne savent pas que nous existons ou que d'autres organisations semblables existent.

Notre budget pour ces 1 000 personnes s'élève à environ 200 000 \$ par année. C'est la façon dont notre budget fonctionne. Si nous voulons aider un plus grand nombre de gens, le budget devra être proportionnel.

Le problème que nous avons, c'est que notre revenu est très instable. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous consacrer entièrement à offrir ces services, puisque nous devons passer du temps à chercher des fonds. Si nous avions un revenu stable qui nous permettrait de joindre ces gens, de cogner aux portes et d'offrir de l'aide aux gens à domicile — qui ignorent notre existence —, nous serions en mesure d'étendre nos services.

Le plus important, ce serait d'octroyer du financement afin de mettre sur pied un service d'information, de sorte que quiconque — que ce soit un infirmier, un médecin, un policier ou même vous, en tant que député — puisse trouver de l'information facilement sur tel ou tel processus, notamment pour faire reconnaître ses titres, obtenir un permis de conduire ou transférer ses enfants d'une école à une autre.

Les trois raisons qui amènent les gens...

Le président: Je vais vous demander de conclure en une ou deux phrases.

M. Jose Rivera: Pardon?

Le président: Je vais vous demander de conclure. Le temps est presque écoulé.

• (1015)

M. Jose Rivera: Je suis désolé.

Les trois raisons qui poussent les gens à quitter Terre-Neuve sont le manque d'emplois, le manque de renseignements et le manque de transports.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Maguire, la parole est à vous.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins pour leurs exposés.

Monsieur Rivera, pour commencer, j'aurais une brève question à vous poser. Vous avez indiqué que la santé mentale est un problème avec lequel vous étiez aux prises à St. John's. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Jose Rivera: Absolument. Récemment — disons au cours des cinq dernières années —, le dossier de la santé mentale a été mis à l'ordre du jour. Il y a à peine deux ou trois ans, un groupe à but non lucratif a été créé pour pallier l'absence de services de santé mentale. Les nouveaux arrivants, en particulier, n'ont pas accès à ce type de service pour les deux raisons que j'ai mentionnées: le manque d'information et le manque de services tels que la traduction, l'interprétation et la navigation à travers le système.

L'absence de services de santé mentale est l'un des facteurs qui a amené les gens à quitter la province. Ils n'ont pas l'impression qu'il y a une solution pour eux ici. Les nouveaux arrivants considèrent que la santé mentale est un sujet tabou dont il ne faut pas parler. Cela fait en sorte qu'il est difficile pour eux de devenir des membres actifs de la société.

M. Larry Maguire: Monsieur Martel, vous avez indiqué que pour la première fois, le taux de mortalité est plus élevé que le taux de natalité. Vous avez précisé que c'est la première fois que cela se produit au Canada. Cela inclut-il aussi les territoires ou le Nunavut?

M. Laurent Martel: Ce n'est pas du tout le cas dans les territoires, car le taux de fécondité y est beaucoup plus élevé qu'ailleurs. Par exemple, au Nunavut, il est presque de trois enfants par femme, ce qui signifie que l'accroissement naturel demeure très fort dans les territoires.

Dans les provinces de l'Atlantique, c'est une première dans l'histoire du Canada. C'est très important, car pour la première fois, le nombre de décès dépasse le nombre de naissances, et cela signifie que cette tendance — ou cet écart — s'accroît au cours des années à venir. Si on souhaite avoir une croissance démographique positive dans ces régions, on devra non seulement accueillir des immigrants, mais on devra en accueillir de plus en plus au fil des années, car l'accroissement naturel diminue de plus en plus au fil des années. C'est exactement ce que démontrent tous les scénarios issus de nos projections.

M. Larry Maguire: Merci.

D'après ce que je comprends, vos statistiques indiquent aussi qu'une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus dans les Maritimes.

M. Laurent Martel: C'est exact. Ce sont les résultats du recensement de 2016, c'est-à-dire les résultats les plus récents issus du recensement le plus récent. Je peux confirmer qu'une personne sur cinq est maintenant âgée de 65 ans et plus dans les provinces de l'Atlantique comparativement aux autres provinces, par exemple l'Alberta, où cette proportion n'est que de 12 %. La population se diversifie de plus en plus d'un bout à l'autre du Canada.

M. Larry Maguire: Mes deux enfants vivent à Calgary. Ils ont quitté le Manitoba. Je crois que plusieurs facteurs font de Calgary une ville plus jeune, en quelque sorte, ou une région plus jeune.

Hier, M. Emery a parlé des besoins en capitaux pour être en mesure d'investir dans la création d'emplois. Il a précisé que ces investissements ne devraient pas tous provenir du secteur privé. Il a fait référence aux emplois dans le domaine de la prestation de soins dans certaines de ces régions, au secteur public, etc.

Trois différentes régions ont attiré les gens en Alberta. Leur taux de natalité est plus élevé, comme vous l'avez dit, et les migrations à l'échelle nationale et internationale ont eu une incidence sur ce fait. Manifestement, si le taux de natalité est plus élevé, il y a beaucoup de jeunes. Il existe une migration à l'échelle nationale, car de meilleurs salaires sont parfois offerts dans cette province, surtout dans le secteur pétrolier, un secteur à forte concentration en capitaux. Il y a aussi des immigrants internationaux, car même avec la migration nationale, il y a une pénurie de main-d'oeuvre.

Pouvez-vous nous parler de l'incidence de cette formation de capital sur les paramètres démographiques des populations qui se déplacent à l'intérieur de notre pays? Est-ce que cela a une incidence?

M. Laurent Martel: Je crois que vous avez tout dit. En ce moment, les paramètres démographiques de l'Alberta sont vraiment différents. C'est en partie lié au grand nombre d'immigrants qui arrivent dans cette province, mais c'est aussi parce que de nombreuses personnes quittent certaines régions du pays pour déménager en Alberta. Comme vous l'avez dit, cela a une incidence sur le taux de fécondité — en fait, pas sur le taux de fécondité, mais sur le nombre de naissances qui peuvent se produire dans la

province, car il y a plus de jeunes femmes en âge de procréer dans cette province que dans les autres.

Nous venons tout juste de dire qu'une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus au Canada atlantique, ce qui signifie également que la proportion de jeunes femmes en âge de procréer dans cette population est moins élevée qu'ailleurs, et qu'il ne se produit pas autant de naissances...

• (1020)

M. Larry Maguire: C'est le point que je tentais de faire valoir.

M. Laurent Martel: ... au Canada atlantique qu'en Alberta.

Ces tendances ont d'énormes effets sur la démographie des différentes régions du Canada, surtout en Alberta, et cela produit les taux de croissance différents qu'on observe. J'aimerais que les membres de votre comité retiennent ce message. Les différences sur le plan démographique s'accroissent de plus en plus entre les différentes régions du pays.

M. Larry Maguire: Dans ce cas, selon vous, quelles raisons principales peut-on évoquer pour retenir les gens dans ces régions?

M. Laurent Martel: Je peux vous dire que lorsque les démographes observent des changements démographiques, surtout ceux liés aux migrations, ils suivent très souvent des changements économiques qui ont été observés plus tôt dans ces régions. Il s'écoule toujours un certain temps entre ces deux phénomènes, mais on peut habituellement établir des liens entre les deux. Je présume que les tendances démographiques à venir au Canada atlantique seront étroitement liées aux tendances économiques de cette région.

M. Larry Maguire: Monsieur Rivera, l'industrie pétrolière de Terre-Neuve exige des investissements considérables, mais l'industrie agricole aussi. J'aimerais le rappeler à M. Martel. L'agriculture ne se limite pas à la production et aux activités menées sur les exploitations agricoles; il s'agit également de la fabrication de l'équipement et de l'exportation et du transport des produits destinés à la transformation, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

À votre avis, la présence d'une certaine stabilité dans une solide industrie agricole, ainsi que dans d'autres industries exigeantes en capitaux, serait-elle particulièrement avantageuse pour Terre-Neuve?

M. Jose Rivera: En fait, les nouveaux arrivants sont en partie responsables de l'augmentation de la production agricole, car ils sont à l'origine de nouvelles tendances et de l'arrivée de nouveaux produits sur le marché. En effet, un grand nombre de nouveaux arrivants travaillent dans des entreprises en démarrage et créent des types d'entreprises qui n'avaient jamais existé auparavant à l'échelle locale à Terre-Neuve.

On observe une tendance intéressante liée à la prestation de services à l'industrie pétrolière et gazière à l'échelle locale. Encore une fois, étant donné que ces jeunes entreprises manquent de renseignements, elles ne peuvent pas prospérer rapidement, mais elles existent.

M. Larry Maguire: Oui, et manifestement, cela s'applique aussi à la pêche dans votre région.

J'ai récemment vécu une expérience de travail avec l'Islande. La population de ce pays s'élève à 330 000 personnes, et les deux tiers d'entre elles vivent à Reykjavik, la grande ville du pays. Environ 2,3 millions de touristes visiteront l'Islande cette année.

Quelle est l'importance du tourisme dans vos marchés, monsieur Martel? Est-ce une industrie majeure au Canada? Je pose la question, car de nombreuses industries de services sont requises là-bas.

Le président: La personne qui répondra à la question devra le faire très brièvement.

M. Jose Rivera: L'industrie du tourisme connaît une croissance importante à Terre-Neuve-et-Labrador. Les nouveaux arrivants jouent un rôle important à cet égard, car ils offrent de nouveaux services et de nouvelles aventures dans la province.

M. Laurent Martel: Malheureusement, je n'ai pas ces renseignements en main.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Kwan, vous avez environ neuf minutes.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais également remercier les témoins.

Monsieur Martel, pouvez-vous nous fournir des statistiques sur l'éducation postsecondaire, surtout en ce qui concerne les places disponibles, les droits de scolarité, etc?

M. Laurent Martel: Je ne peux pas formuler de commentaires sur cette question dans le cadre de mes fonctions de démographe.

Nous avons des statistiques liées à l'éducation. Je pourrais trouver ces renseignements pour vous.

Mme Jenny Kwan: Je me demande si nous pourrions demander à un représentant de votre ministère — peut-être pas vous — de comparaître pour nous fournir ces renseignements, afin que nous puissions établir des comparaisons entre les provinces de l'Atlantique et le reste du pays en ce qui concerne les places disponibles dans l'éducation postsecondaire, le nombre d'étudiants internationaux qui occupent ces places, les droits de scolarité, etc. Cela nous permettrait de nous faire une idée de la situation dans ces provinces.

• (1025)

M. Laurent Martel: Certainement. Je vais faire un suivi.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

Monsieur Rivera, je vous remercie de votre exposé.

M. Jose Rivera: Je vous en prie.

Mme Jenny Kwan: De nombreuses personnes nous disent qu'il faut accroître la population dans les provinces de l'Atlantique. Manifestement, comme on vient de nous le dire, si le taux de mortalité est plus élevé que le taux de natalité, les prévisions à long terme ne sont pas très bonnes.

Nous convenons qu'il faut accroître la population, mais on nous dit également qu'il manque l'infrastructure nécessaire pour soutenir les immigrants et les réfugiés dans les provinces de l'Atlantique.

Vous oeuvrez dans ce secteur. Vous avez mentionné que vous aviez besoin de financement de base, et que vous n'en avez pas actuellement, pour soutenir quelque 1 000 personnes dans votre collectivité. Lorsqu'il s'agit d'accroître ces chiffres, vous prévoyez avoir besoin de 200 000 \$ par année par 1 000 personnes pour augmenter votre offre de services.

Pouvez-vous nous décrire les types de services dont vous avez besoin? Vous avez mentionné que vous aviez notamment besoin de services en matière de santé mentale. Avez-vous également besoin de formation linguistique? Pouvez-vous approfondir ce sujet?

M. Jose Rivera: Madame Kwan, les 200 000 \$ que j'ai mentionnés représentent la somme dont le CCRI a besoin pour répondre aux besoins d'un millier de personnes par année.

En ce qui concerne les services, les adultes n'ont pas suffisamment accès à des services liés à l'anglais langue seconde pour leur permettre de s'intégrer rapidement au marché du travail. Sur le plan

personnel, les gens ont davantage besoin de services d'interprétation que de formation linguistique. Il faut établir, organiser et lancer sur le marché des services de traduction et d'autres services connexes. De nombreuses personnes fournissent des services de traduction à titre gracieux, mais à ma connaissance, aucun service professionnel de ce type n'est offert spécifiquement dans le domaine des troubles de santé mentale.

Il faut repenser l'éducation postsecondaire, car selon eux, les adolescents sont placés dans la mauvaise classe lorsqu'ils arrivent ici. Par exemple, les jeunes qui arrivent de l'Amérique latine et qui sont placés dans une classe de 10^e année ont déjà étudié toutes les notions présentées, ce qui les incite à manquer des cours et à abandonner leurs études. C'est une tendance qu'on n'avait pas cernée dans les données. C'est une situation qui préoccupe beaucoup les familles, car ces gens veulent que leurs enfants terminent leurs études et entreprennent une carrière.

Mme Jenny Kwan: Pour revenir à votre dernier point, vous dites que les parents craignent que leurs enfants ne restent pas dans le système scolaire. Voulez-vous dire que les taux de décrochage au secondaire soulèvent des préoccupations?

M. Jose Rivera: Oui, exactement. Je ne connais pas la tendance ou les nombres en question, mais les familles nous disent qu'elles ne savent pas comment convaincre leurs adolescents de rester à l'école lorsqu'ils s'ennuient parce qu'ils ont déjà appris les notions présentées. Ils ont l'impression qu'ils répètent des cours et que le système ne les aide pas à avancer. Toutefois, je ne connais pas les nombres à cet égard.

Mme Jenny Kwan: Je vois. Je présume que vous parlez donc du réseau de soutien dont ont besoin les jeunes de la communauté, surtout dans le système scolaire de la maternelle à la 12^e année.

M. Jose Rivera: Oui.

Mme Jenny Kwan: Je vois.

Dans votre collectivité, mène-t-on des discussions auxquelles participent les gouvernements à l'échelon local, provincial et fédéral pour élaborer une meilleure stratégie en vue d'appuyer les réfugiés et les immigrants?

M. Jose Rivera: Un programme est en cours. Il existe un partenariat local en matière d'immigration auquel participent plusieurs organismes, mais ce groupe se concentre surtout sur l'accueil des communautés et sur la façon de faciliter la vie quotidienne de ces gens. Il ne se concentre pas sur des enjeux comme la santé mentale et l'éducation, mais on a cruellement besoin de combler cette lacune.

• (1030)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Si vous n'avez pas ces renseignements en main, je pense qu'il serait très utile de nous faire parvenir une liste des organismes de votre région qui offrent des services de réinstallation et une liste des programmes offerts, afin que nous puissions nous faire une idée de la situation.

M. Jose Rivera: Il y a seulement trois organismes. Il s'agit de l'Association des nouveaux Canadiens, qui reçoit du financement du gouvernement fédéral; notre organisme, le Conseil consultatif des réfugiés et des immigrants, qui dépend entièrement des dons pour son fonctionnement; et l'Organisation multiculturelle des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador, qui se concentre surtout sur les questions relatives aux femmes. C'est tout.

Mme Jenny Kwan: C'est tout? D'accord. Il y a certainement un manque d'infrastructure.

Monsieur Martel, j'aimerais savoir si StatCan pourrait également nous fournir des renseignements sur les services de réinstallation offerts dans les différentes régions des provinces de l'Atlantique. Encore une fois, c'est seulement pour nous donner un aperçu de la situation. Si nous souhaitons parler des lacunes en matière d'infrastructure, nous devons connaître les services existants pour ensuite tenter de les améliorer, afin d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants.

M. Laurent Martel: J'assurerai un suivi.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

En ce qui concerne la question sur les occasions offertes par le tourisme ou l'économie, je sais que le gouvernement a l'intention de faire de 2018 l'année du tourisme; on déploie donc de grands efforts dans le cadre de cette initiative. Monsieur Rivera, à votre avis, le gouvernement pourrait-il prendre des mesures pour améliorer les occasions liées au tourisme dans les provinces de l'Atlantique?

M. Jose Rivera: Quelques personnes nous ont demandé comment lancer des entreprises, notamment dans l'industrie du tourisme. D'autres gens nous parlent d'activités touristiques inhabituelles à Terre-Neuve. Ils souhaitent développer de nouvelles idées et de nouveaux concepts, mais encore fois, l'absence d'un carrefour d'information est souvent ce qui nous empêche de les aider à trouver les renseignements nécessaires pour concrétiser ces idées.

Je sais que le gouvernement provincial fournit des efforts importants pour développer le tourisme, mais il n'y a toujours aucun lien entre le travail sur le terrain et l'étape de la planification et de la mise en oeuvre ici. En plus du tourisme, on pourrait développer de nombreux autres secteurs.

Le président: Merci, monsieur Rivera.

La parole est à nouveau à M. Tabbara. Il a sept minutes. Nous pourrions ensuite entendre une autre question des conservateurs.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Ma première question s'adressera à MM. Martel et Rivera.

Je regarde plus précisément les données à Terre-Neuve-et-Labrador. En 1995, la province comptait une population d'environ 567 000 habitants. Je veux également faire une comparaison avec les investissements et les ventes de produits manufacturés. La population s'élevait à environ 567 000 habitants et, en 2016, elle était d'environ 530 000. Les investissements en 1995 s'élevaient à 3 millions de dollars et, en 2016 et 2017, ils étaient de 12 millions de dollars. Les ventes de produits manufacturés en 1995 étaient de 1,6 milliard de dollars. Elles ont augmenté à 4,7 millions de dollars en 2016.

Monsieur Martel, vous avez mentionné précédemment lorsque vous discutiez avec un autre collègue qu'il existe un lien entre l'immigration et la croissance économique. Compte tenu des données que j'ai fournies, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le lien ici? Nous voyons qu'il y a un potentiel pour les investissements et les produits manufacturés. Cependant, la population est toujours une force qui nuit à cet avancement.

M. Laurent Martel: C'est une bonne question, en fait. Je n'ai pas examiné les données pour les investissements et les produits. Je connais mieux les données liées à la population. Je pourrais dire notamment que la population à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'instar des populations du Canada et d'autres provinces et territoires, a changé au cours des 25 dernières années. La structure démogra-

phique, plus particulièrement, n'est plus la même, et si les gens sont différents, alors ils consomment des produits différents.

Les habitudes de consommation — ce que les gens consomment en biens et services maintenant dans les provinces de l'Atlantique et ailleurs — sont différentes qu'elles l'étaient il y a 25 ou 30 ans lorsque, par exemple, une plus grande proportion de la population était constituée de jeunes enfants. Les jeunes familles ne consomment pas les mêmes produits que les ménages où il y a des aînés. C'est certainement un facteur à ne pas oublier, je dirais. Je ne sais pas si je peux vous en dire plus à ce sujet, mais il y a assurément...

Avec le vieillissement de la population dans les prochaines années, nous nous attendons à enregistrer des transitions dans la consommation des gens.

• (1035)

M. Marwan Tabbara: Monsieur Rivera, j'aimerais que vous commentiez le lien entre l'immigration et la croissance économique, comme je l'ai mentionné plus tôt.

M. Jose Rivera: Nous avons connu une hausse de nouvelles entreprises dans la province. C'est une tendance visible. Plus nous avons accès à des renseignements et à des règles et règlements clairs, plus les chances sont grandes que de nouvelles entreprises et productions prospéreront ici à Terre-Neuve-et-Labrador.

M. Marwan Tabbara: Je veux revenir à une réunion que nous avons tenue au printemps. Le 19 juin, M. Adam Mugridge, de Louisbourg Seafoods Limited, a déclaré que la pénurie de main-d'oeuvre dans les collectivités rurales persiste parce que les gens quittent les régions. Quels efforts ont été déployés pour transformer en emplois permanents les emplois pour les travailleurs étrangers temporaires dans les industries saisonnières?

Monsieur Martel, vous pouvez commencer, et je céderai ensuite la parole à M. Rivera.

M. Laurent Martel: Je peux seulement confirmer qu'en tant que démographe, dans la région de l'Atlantique, nous voyons une proportion plus grande de jeunes adultes qui quittent les régions rurales qu'ailleurs. L'une de mes diapositives compare les régions rurales de la région de l'Atlantique à celles situées dans les provinces des Prairies, et on peut clairement voir que les taux d'exode sont beaucoup plus élevés dans la région de l'Atlantique.

Je dirais que cette tendance soulève des questions. Est-ce à cause d'un déséquilibre entre les compétences des jeunes adultes et le marché du travail? C'est possible. En tant que démographe, je n'ai pas la réponse, mais il y a assurément une tendance différente dans la région de l'Atlantique que dans les provinces des Prairies, par exemple. Nos données à Statistique Canada le confirment.

M. Marwan Tabbara: Je vais demander à M. Rivera de répondre à cette question.

En ce qui concerne la rétention de jeunes étudiants internationaux, quelles mesures ont été prises par les universités et les collèges, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, pour conserver leurs diplômés dans la région?

Monsieur Rivera, pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. Jose Rivera: Nous n'avons pas beaucoup accès à ce type de lois. C'est élaboré entre des programmes provinciaux et l'Université Memorial, mais nous voyons que la tendance avec les 1 000 personnes qui s'adressent à nous pour obtenir de l'aide est que la transition du statut d'étudiant international au statut de résident permanent est très difficile à cerner. Là encore, les trois raisons qui poussent les gens à quitter ces régions sont le manque d'emplois, le manque de renseignements et le manque de transports. Ces mêmes problèmes qui visent les étudiants internationaux s'appliquent à de nombreux autres.

Pour ce qui est des travailleurs étrangers temporaires dans les régions rurales, si nous avons toujours un manque de services dans la capitale, vous pouvez imaginer la situation dans les régions rurales. Les besoins sont grands dans ces régions, mais il y a une impasse. Si nous avons des services en place dans ces régions et qu'il n'y a pas de gens, ou que nous avons une plus grande population mais aucun service, par où devons-nous commencer? Comment peut-on se sortir de cette impasse?

Le président: Vous avez 20 secondes.

M. Marwan Tabbara: Monsieur Martel, pouvez-vous envoyer au Comité une liste du nombre d'étudiants diplômés dans les régions de l'Atlantique, du nombre d'étudiants qui restent dans la région pendant 1 an, 5 ans, 10 ans, etc.? De plus, pourriez-vous faire une comparaison avec les autres provinces du Canada?

• (1040)

Le président: Vous parlez des étudiants internationaux?

M. Marwan Tabbara: Les étudiants en général, tant les étudiants internationaux que...

Le président: Merci. Si vous avez cette information, ce serait utile.

M. Laurent Martel: Je vais assurer un suivi.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Saroya, vous disposez d'environ quatre minutes et demie.

M. Bob Saroya: Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs Rivera et Martel, d'être venus.

Le nombre de décès qui dépasse celui des naissances est une source de préoccupation dans les provinces de l'Atlantique. Nous savons cela. Que pouvons-nous faire? Que pouvons-nous faire en tant que groupe, en tant que parlementaires, pour retenir les gens dans les provinces de l'Atlantique? Avez-vous des mesures que vous nous suggérez fortement de prendre pour les maintenir dans le Canada atlantique?

M. Laurent Martel: Je peux répondre à cette question en ma qualité de démographe. Les immigrants au Canada s'établissent principalement dans les grands centres urbains du pays. Des études antérieures ont révélé que la raison pour laquelle ils s'établissent dans ces grands centres urbains, c'est en partie parce qu'il y a déjà une communauté d'immigrants existante dans ces régions. Les immigrants sont attirés par une communauté qui existe déjà dans ces centres urbains, si bien que c'est évidemment un facteur à prendre en considération.

Je répète que nous voyons très souvent des liens entre les mouvements démographiques et les mouvements économiques. Là encore, l'Alberta est un bon exemple. Moins d'immigrants s'établissent en Alberta ces derniers temps, et c'est vraisemblablement lié à la baisse du prix du pétrole et au ralentissement économique en Alberta ces derniers mois.

Ce sont là évidemment deux tendances à prendre en considération dans le cadre de votre étude.

M. Bob Saroya: Nous parlons de l'industrie du tourisme. Nous parlons de tous les sujets que nous pouvons soulever. Il y avait le vieux système du programme d'investissement, où les gens pouvaient investir dans la côte Est et les provinces de l'Atlantique. Qu'en pensez-vous? Que pensez-vous de l'idée d'amener des gens à investir dans les provinces de l'Atlantique? Est-ce que cela pourrait être utile?

M. Laurent Martel: Je ne pourrais pas me prononcer sur l'industrie du tourisme... J'en sais très...

M. Bob Saroya: Ce pourrait être n'importe quelle industrie.

M. Laurent Martel: Là encore, je ne pourrais pas me prononcer sur une industrie précise dans les provinces de l'Atlantique pour le moment.

M. Bob Saroya: Monsieur Rivera, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Jose Rivera: Dans le monde des affaires, l'emplacement revêt une importance cruciale. Pour retenir les gens, tout est une question de sensibilisation. C'est essentiel pour que nous puissions rester.

M. Bob Saroya: Monsieur le président, Nick veut poser une question.

Le président: Ah, c'est généreux de votre part.

M. Nick Whalen: Merci beaucoup, monsieur Saroya.

Monsieur Martel, Terre-Neuve-et-Labrador est aux prises avec un énorme problème d'immigration qui a commencé en 1992 avec le moratoire sur la morue. La population est passée de 580 000 en 1992 à environ 509 000 en 2007, lorsqu'elle a commencé à augmenter à nouveau, mais elle recommence maintenant à décliner.

Y a-t-il un effondrement écologique? Si l'on retire l'effet net de l'effondrement de la population à la suite du moratoire sur la morue, on pourrait conclure que la situation dans la région de l'Atlantique n'est pas aussi désastreuse qu'on pourrait le croire et qu'il y a de l'espoir pour les taux de naissance et de décès. C'est un problème multigénérationnel des jeunes âgés de 20 à 40 ans, qui ont quitté la province pour le travail, moi compris, et peu d'entre nous ont pu retourner à la maison. Ce sera une situation qui perdurera encore pendant environ 30 ans, puis nous serons dans un nouveau régime démographique.

Pouvez-vous vous prononcer là-dessus en tant que démographe?

M. Laurent Martel: Nous faisons des projections démographiques à l'échelle provinciale pour les 25 prochaines années. C'est ce que Statistique Canada a fait et fait régulièrement. La préoccupation — et je vais revenir au nombre de décès plus élevé que le nombre de naissances — s'articule autour d'une augmentation naturelle. L'augmentation naturelle, selon tous les scénarios de nos projections, révèle que la situation empirera dans les prochaines années. Le manque de naissances par rapport aux décès devrait augmenter. C'est sans tenir compte du nombre d'immigrants dans la région de l'Atlantique et des habitudes migratoires à l'interne. Tout est en baisse. C'est un facteur que ce comité devrait prendre en considération. C'est une tendance marquée.

• (1045)

M. Nick Whalen: Monsieur Martel, vous dites que le nombre de naissances par femme en âge de procréer est faible et que nous avons atteint un seuil critique, abstraction faite de tout autre facteur démographique.

M. Laurent Martel: Je suis plus inquiet du fait que le nombre de décès augmente dans la région de l'Atlantique. Il augmentera également dans d'autres régions du Canada, mais les niveaux de fertilité sont suffisants dans certains endroits pour maintenir cette hausse naturelle à un taux positif. Dans la région de l'Atlantique, le nombre de décès est en hausse.

Le baby-boom était fort dans les années 1950 et 1960, et ces gens avancent en âge, ce qui fait augmenter le taux de mortalité. Le facteur qui fait passer l'augmentation naturelle est la hausse du

nombre de décès. C'est une tendance qui devrait se poursuivre. C'est assez prévisible au cours des prochaines années également, alors il y a peu d'incertitude entourant cette tendance à l'heure actuelle.

Le président: Merci beaucoup de cette déclaration.

Nous avons dépassé le temps que nous avions. Je rappelle que nous avons une autre réunion ce soir.

Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>